

RAPPORT DE LA COMMISSION D'HARMONISATION SESSION 2026



« Plan Ski Scolaire Alpes-Maritimes »

**ANALYSE DES RESULTATS CERTIFICATIFS ET DES
HARMONISATIONS ACADEMIQUES DES
BACCALAUREAT GENERAL, TECHNOLOGIQUE, PROFESSIONNEL
ET CAP**

SOMMAIRE

1. LA COMMISSION

- 1.1. Organisation générale
- 1.2. Principes d'harmonisation retenus
- 1.3. Liste académique d'APSA (bac général)
- 1.4. Rappel du rôle de la commission académique d'harmonisation et de proposition des notes (CAHPN).
- 1.5. Les chiffres clés de la session 2026.

2. RÉSULTATS DES BACCALAURÉATS GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS.

- 2.1. Enseignement commun : harmonisations réalisées
- 2.2. Réflexions sur les résultats de cette année du bac général, bac technologique et bac pro
 - 2.2.1. Réflexion sur les résultats du baccalauréat général et technologique
 - 2.2.2. Analyse des AFL
 - 2.2.3. Réflexions sur les résultats du baccalauréat professionnel
 - 2.2.4. Analyse des AFLP
 - 2.2.5. Enseignement commun : analyse des inaptitudes et des épreuves adaptées
- 2.3. Principales harmonisations réalisées.
- 2.4. Enseignement optionnel.
- 2.5. Enseignements de spécialité.

3. CAP

- 3.1. Enseignement commun
- 3.2. Analyse des AFLP
- 3.3. Gestion des inaptitudes
- 3.4. Harmonisations effectuées sur le cap

4. RÉSULTATS DE L'EXAMEN PONCTUEL (CANDIDATS LIBRES OU BÉNÉFICIAIRES).

- 4.1. Enseignement commun
- 4.2. Enseignement optionnel
- 4.3. Enseignement de spécialité

5. RÉFLEXIONS ET PRÉCONISATIONS POUR LA SESSION 2026.

- 5.1. À destination des établissements
- 5.2. À destination de la commission nationale

1. LA COMMISSION

1.1 ORGANISATION GÉNÉRALE : La commission académique d'harmonisation et de proposition de notes, présidée par l'IA-IPR, comporte 09 enseignants, 2 conseillers techniques EPS et 3 IA-IPR EPS :

Mesdames		Messieurs	
BORDE STEPHANIE	LGT INTERNATIONAL	BONNEFOND AURELIEN	LGT JEANNE D'ARC
BROSSARD SANDRINE	CT EPS AM	DEBLANGY GAUTIER	LP JACQUES DOLLE
GENNIAUX EMILIE	LPO COSTEBELLE	MARIN LIONEL	IA IPR EPS
LAROUSSE VALERIE	LP ESCOFFIER	RIGOTTARD DIDIER	IA -IPR EPS
LOGEART KARINE	CT EPS VAR	ROCHIETTA JOCELYN	LGT APOLLINAIRE
MENARD CHRISTINE	IA- IPR EPS	RODIER BRUNO	LP GOLF HOTEL
SILENZIO ALINE	LPO GOLF SAINT TROPEZ		
SORIANO VERONIQUE	LYC AGRICOLE CAMPUS VERT AZUR		

La commission réunit des représentants des différentes voies de formation (générale, technologique, professionnelle et agricole) ainsi que des secteurs public et privé. Cette composition garantit une analyse croisée des résultats académiques et tient compte de la diversité des réalités de l'académie. Elle s'est réunie en novembre pour valider les protocoles, puis en juin pour conduire les travaux d'harmonisation à partir des données de l'application nationale « Commission EPS ».

1.2 PRINCIPES D'HARMONISATION RETENUS :

Il a été rappelé aux membres de la commission que les travaux d'harmonisation devaient être conduits dans un esprit d'objectivité et d'équité, sans porter d'appréciation sur les pratiques des établissements ni rechercher un quelconque avantage pour leurs propres candidats.

Les travaux de la commission se sont appuyés sur l'analyse de plusieurs indicateurs complémentaires afin d'identifier les situations susceptibles de nécessiter un examen approfondi :

- les établissements dont la moyenne générale s'écartait de +/- 1,5 point de la moyenne académique ;
- les établissements présentant un écart supérieur à 1 point entre la moyenne des filles et des garçons ;
- l'analyse de l'impact des menus de certification sur les moyennes obtenues et sur les écarts observés entre les filles et les garçons.

Les ajustements éventuels ont ensuite été réalisés selon les principes suivants :

- aucune harmonisation n'a été effectuée lorsque les effectifs étaient trop faibles pour être statistiquement représentatifs ;
- aucune harmonisation n'a été appliquée aux activités dont les résultats reposent sur un barème national ou réglementaire, ne laissant pas de marge d'appréciation aux évaluateurs.

1.3 LISTE ACADÉMIQUE D'APSA (BAC GÉNÉRAL) :

La stabilité de la liste académique facilite la continuité des protocoles certificatifs et permet de comparer les résultats sur plusieurs sessions.



TENNIS



PLANCHE À VOILE



VOILE

1.4 RAPPEL DU RÔLE DE LA COMMISSION ACADÉMIQUE D'HARMONISATION ET DE PROPOSITION DES NOTES (CAHPN).

La commission académique d'harmonisation constitue une étape essentielle du processus de certification en EPS. Conformément aux textes réglementaires, elle veille à garantir l'équité de traitement de l'ensemble des candidats en s'assurant que les résultats obtenus reflètent fidèlement les compétences évaluées, indépendamment de l'établissement fréquenté, des APSA support de certification ou des modalités locales d'évaluation.

Son action ne se limite toutefois pas à une simple validation des notes. À partir des données issues de Cyclades et des analyses statistiques académiques, la commission identifie les écarts significatifs entre établissements, entre filles et garçons, entre APSA, champs d'apprentissage, menus certificatifs ou encore attendus de fin de lycée (AFL/AFLP). Lorsque ces écarts apparaissent atypiques ou insuffisamment justifiés, un dialogue est engagé avec les équipes afin d'en analyser les causes et, si nécessaire, de procéder à des ajustements garantissant une certification plus équitable.

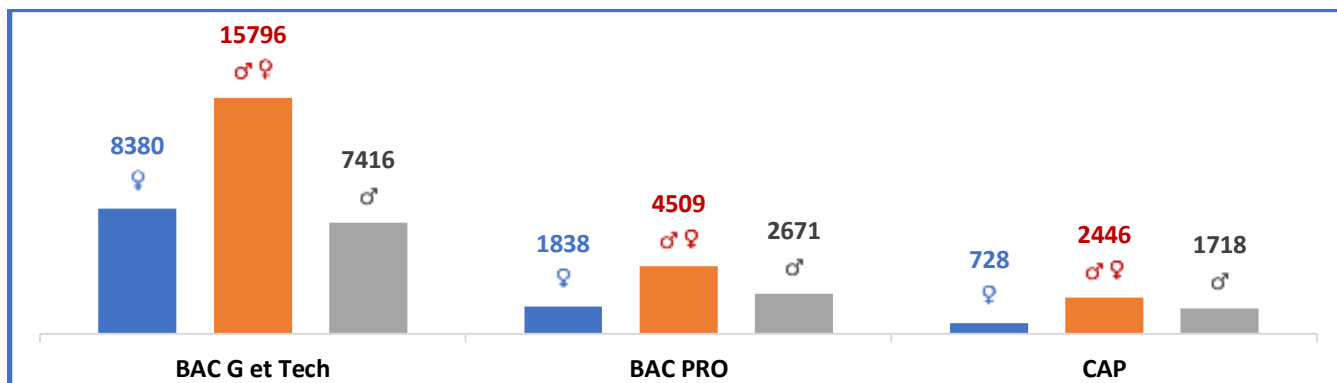
Les travaux conduits cette année reposent sur une analyse croisée des résultats, des écarts entre filles et garçons, des parcours certificatifs, des champs d'apprentissage, des AFL/AFLP ainsi que des situations particulières (absences et inaptitudes). Cette approche permet d'identifier les principaux facteurs influençant la réussite des candidats et d'éclairer les décisions de la commission.

Au-delà de sa mission réglementaire, la commission académique d'harmonisation contribue à l'analyse de la certification en EPS. Les indicateurs présentés dans ce rapport constituent des repères utiles pour faire évoluer les protocoles certificatifs, les modalités d'évaluation et les choix pédagogiques dans une perspective d'amélioration continue.

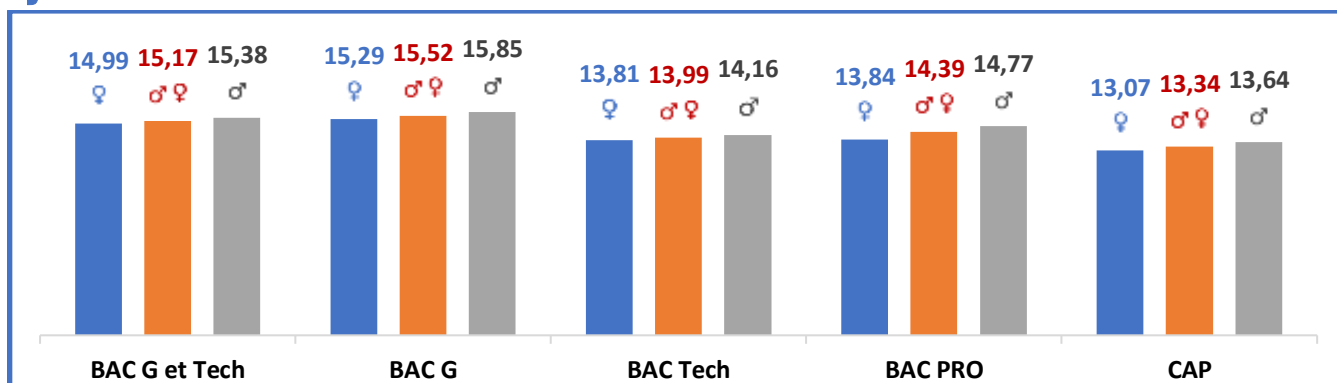
1.5 LES CHIFFRES CLÉS DE LA SESSION 2026.

La commission a étudié 65 807 notes, pour 22 751 candidats (garçons 52%, filles 48%).

Total des candidats notés.



Moyennes des établissements avant harmonisation.



Constat :

Les résultats académiques apparaissent globalement homogènes entre les différentes voies de formation. Les écarts moyens entre filles et garçons demeurent modérés à l'échelle académique, mais masquent des différences plus marquées selon les APSA, les champs d'apprentissage, les parcours certificatifs et les AFL. Ces constats justifient une analyse détaillée des différents déterminants de la réussite.

2. RÉSULTATS DES BACCALAURÉATS GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS.

2.1 ENSEIGNEMENT COMMUN : HARMONISATIONS RÉALISÉES

Les harmonisations sont restées ciblées et ont concerné 4 établissements, soit 774 candidats (5 % des élèves évalués). Leur faible impact sur les résultats académiques confirme la cohérence globale des évaluations conduites dans les établissements et le caractère essentiellement régulateur de la commission.

Les harmonisations ont été réalisées selon une hiérarchisation des critères d'analyse :

- **En premier lieu**, l'écart entre la moyenne de l'établissement et la moyenne académique (cible académique) ;
- **En deuxième lieu**, l'écart entre les moyennes des filles et des garçons, sous réserve que les effectifs soient statistiquement représentatifs. Les établissements comptant moins de 30 élèves évalués, soit près de 20 % des lycées, n'ont pas fait l'objet d'une harmonisation sur ce seul critère. De même, les activités du champ d'apprentissage 1 évaluées à partir d'un barème national n'ont pas été modifiées ;
- **En troisième lieu**, l'analyse des écarts liés aux menus de certification, afin de vérifier que les différences observées relevaient bien des choix de certification et non de pratiques évaluatives.

2.2 RÉFLEXIONS SUR LES RÉSULTATS DE CETTE ANNÉE DU BAC GÉNÉRAL, BAC TECHNOLOGIQUE ET BAC PRO :

Information sur les candidats avant harmonisation

	Bac G et Techno	Bac G	Bac techno	Bac Pro
Total des notes des épreuves.	47 673	36 141	11 532	13 029
Total des candidats notés	15 796	12 192	3604	4509
Total des filles notées	8380	6962	1741	1948
Total des garçons notés.	7416	5661	1863	2716
Écart Filles - Garçons	-0,4	-0,5	-0,4	- 0,9

2.2.1 RÉFLEXION SUR LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Les analyses suivantes identifient les principaux facteurs influençant les résultats des candidats. Ils s'appuient sur les données académiques afin d'éclairer les choix pédagogiques, l'organisation des parcours certificatifs et les futurs travaux d'harmonisation.

A. QUELS PARCOURS CERTIFICATIFS SONT PROPOSÉS ?

APSA les plus choisies par les filles

Fréquence de pratique et écart de performance avec les garçons

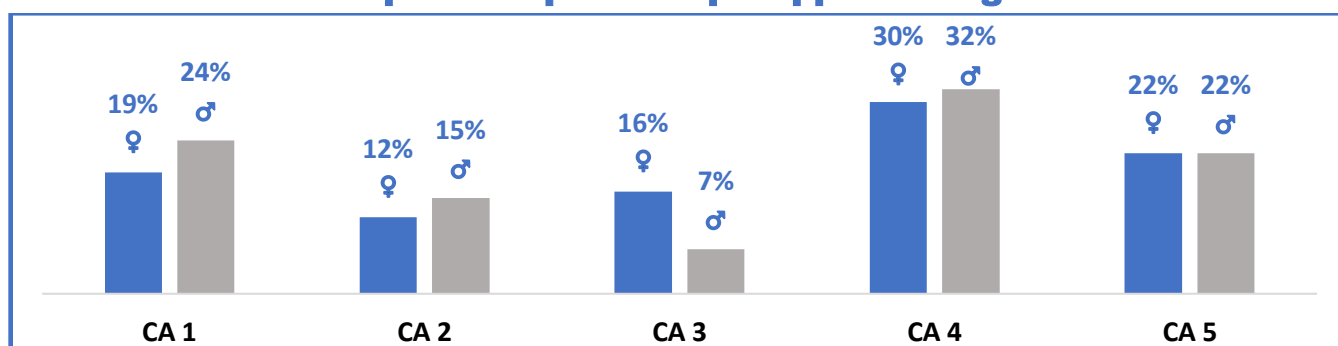


APSA les plus choisies par les garçons

Fréquence de pratique et écart de performance avec les filles



Répartition par champ d'apprentissage

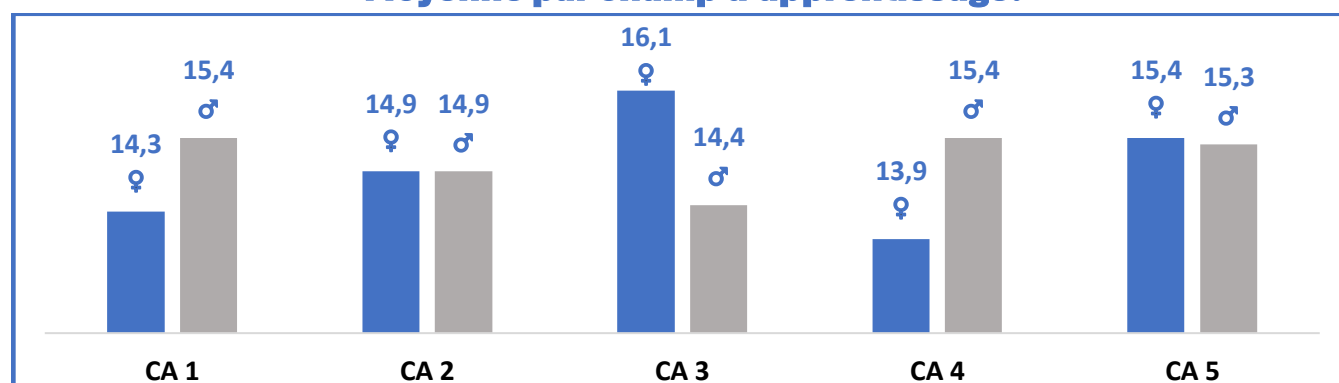


Constat :

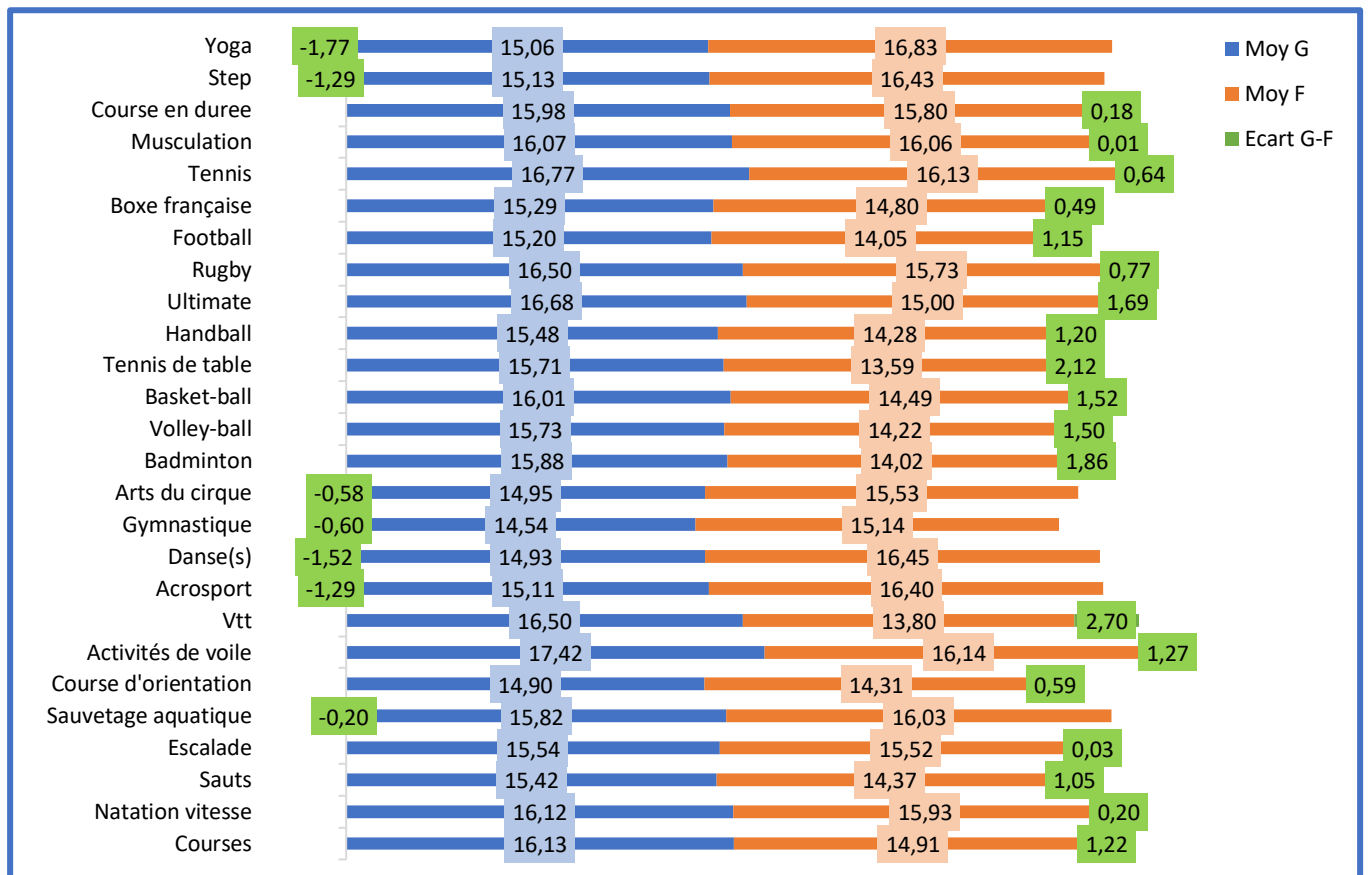
La répartition des APSA diffère selon le sexe des candidats. Les garçons sont davantage représentés dans le CA1, tandis que les filles privilégient le CA3. Le CA4 demeure le plus représenté pour les deux sexes. Ces choix de programmation influencent les résultats observés et méritent d'être pris en compte lors de la construction des parcours certificatifs afin de concilier diversité de l'offre, équité de la certification et engagement durable dans la pratique physique.

B. QUELS ÉCARTS DE RÉUSSITE OBSERVE-T-ON ?

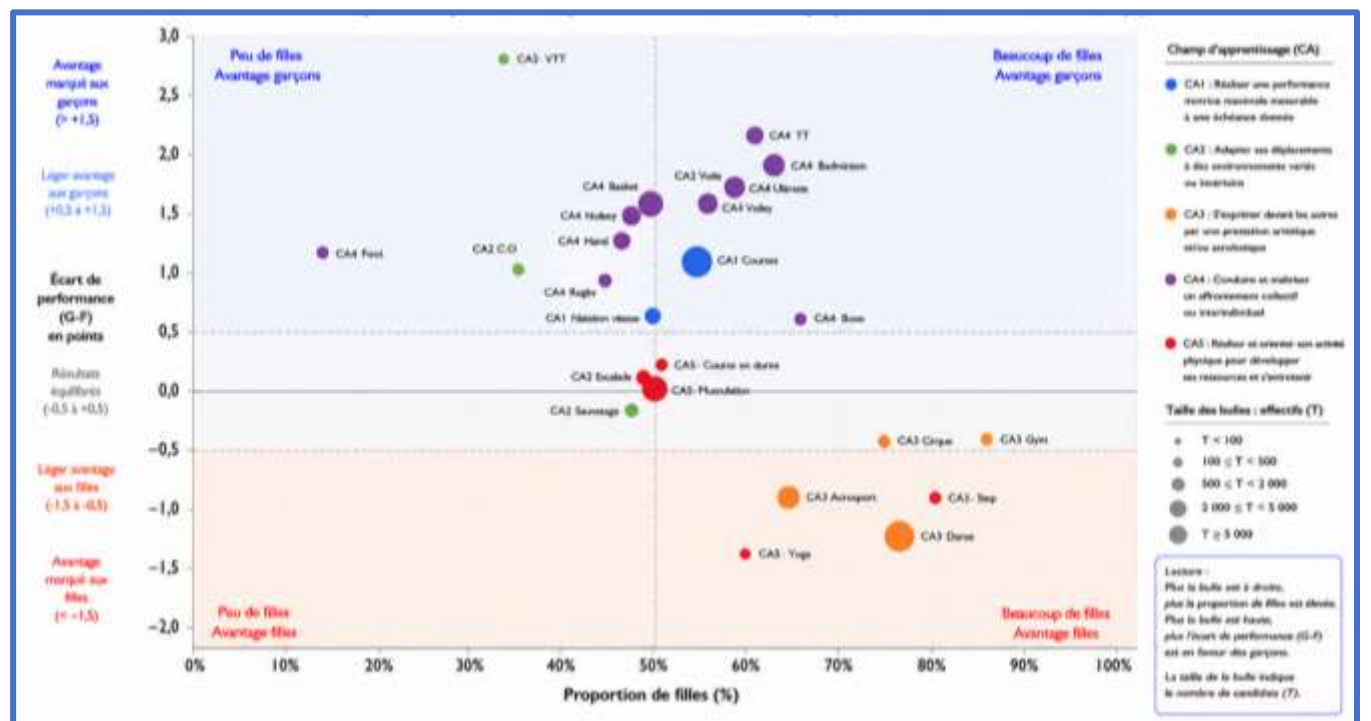
Moyenne par champ d'apprentissage.



Moyennes, écart selon les APSA



Nombre de candidats / écart filles-garçons

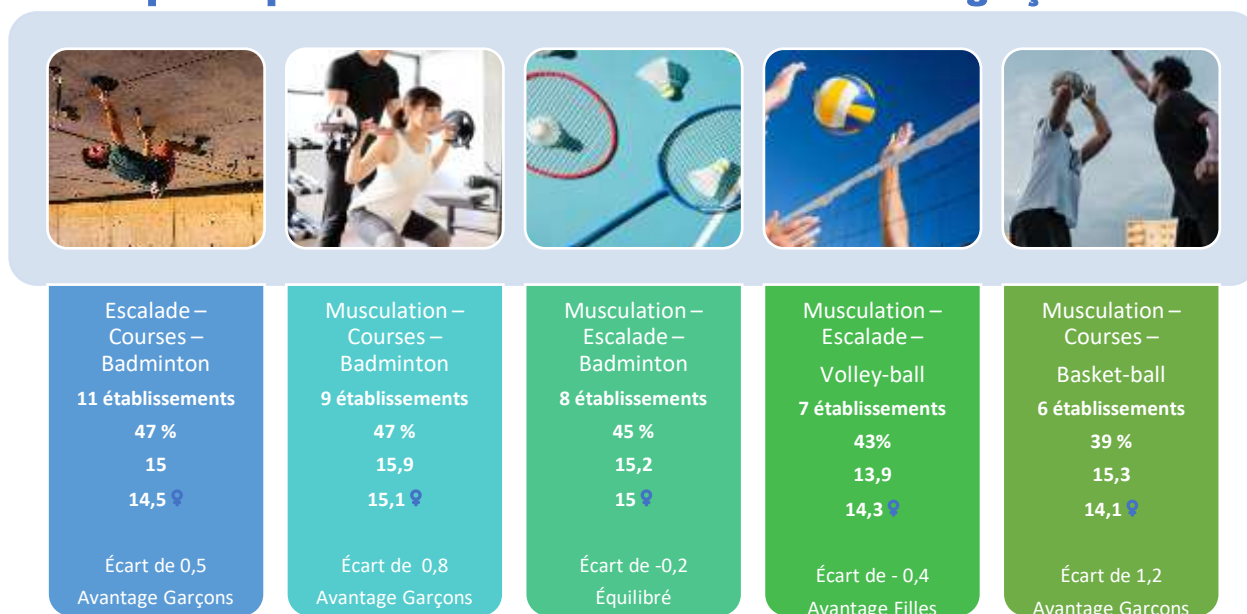


Constat

Les écarts de réussite varient sensiblement selon les APSA. Les activités les plus fréquemment programmées exercent l'influence la plus forte sur les résultats académiques. L'analyse de leur répartition constitue un point d'appui pour réduire progressivement les écarts observés entre les filles et les garçons.

C. QUEL EST L'EFFET DES MENUS CERTIFICATIFS ?

**Sur les cinq menus certificatifs les plus programmés,
quel impact sur les écarts entre les filles et les garçons ?**



Constat

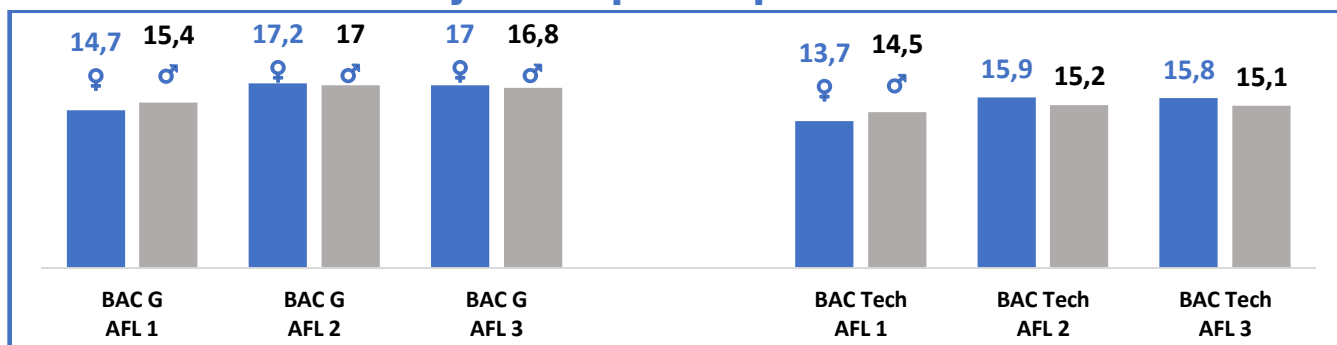
Les écarts de réussite s'expliquent davantage par la composition des menus certificatifs que par une APSA considérée isolément. Certains menus présentent des résultats équilibrés, tandis que d'autres associent plusieurs APSA générant des écarts dans le même sens. L'analyse des menus en conseil d'enseignement constitue un point d'appui pour ajuster les choix de programmation.

2.2.2 ANALYSE DES AFL

Les candidats disposent d'une liberté de répartition des 8 points attribués aux AFL2 et AFL3 (2/6, 4/4 ou 6/2). Cette variabilité rend les comparaisons directes entre les AFL délicates. Afin de disposer d'indicateurs comparables, l'ensemble des résultats a été ramené sur une échelle commune de 20 points. Cette normalisation permet de comparer les niveaux de maîtrise des différents AFL indépendamment des choix de pondération. Elle facilite la lecture des résultats, l'identification des écarts entre les filles et les garçons et éclaire les travaux de la commission d'harmonisation.

A. QUE RÉVÈLENT LES AFL ?

Moyenne / 20 pour chaque AFLP

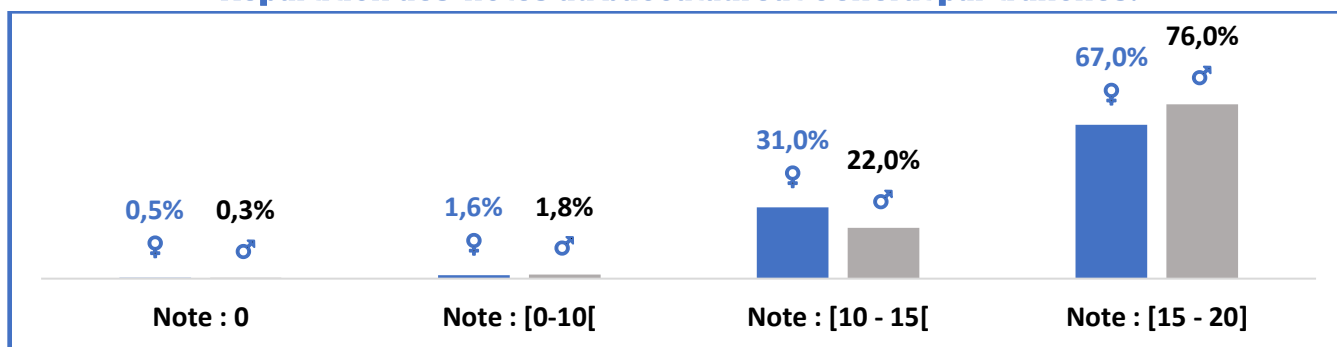


Constat

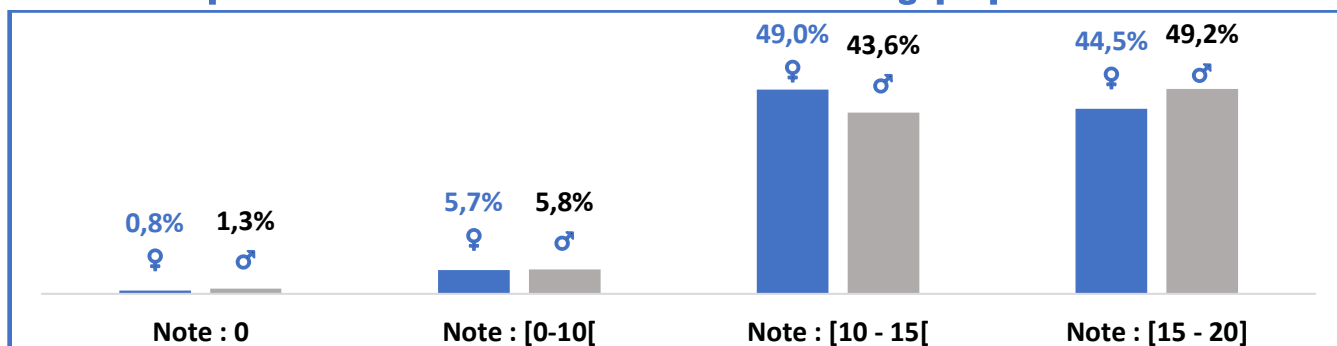
Les niveaux de maîtrise sont globalement élevés sur l'ensemble des AFL. Les écarts les plus marqués concernent l'AFL1, tandis que les AFL2 et AFL3 présentent des résultats plus homogènes entre les filles et les garçons. Ces constats invitent à porter une attention particulière aux modalités d'évaluation de l'AFL1.

B. QUE RÉVÈLE LA RÉPARTITION DES NOTES ?

Répartition des notes du baccalauréat Général par tranches.



Répartition des notes du baccalauréat Technologique par tranches.



Constat

La quasi-totalité des candidats obtient une note comprise entre 10 et 20. Les notes inférieures à 10 restent peu fréquentes, traduisant une maîtrise globalement satisfaisante des attendus certificatifs. La répartition observée confirme la cohérence des évaluations conduites dans les établissements.

Synthèse : *Les écarts de réussite résultent principalement de la composition des parcours certificatifs et des APSA retenues. Les AFL confirment que les différences observées concernent surtout les dimensions liées à la réalisation motrice. Ces constats offrent aux équipes des repères pour faire évoluer les parcours certificatifs et renforcer l'équité de la certification.*

Préconisations

- 1. Concevoir des parcours certificatifs plus équilibrés :** *Les écarts de réussite dépendent principalement de la composition des parcours certificatifs. Une analyse régulière des menus et une diversification des associations d'APSA contribuent à offrir des conditions de certification plus équilibrées.*
- 2. Faire évoluer les formes de pratique scolaire :** *Adapter les situations d'apprentissage, les modalités d'entraînement et les critères d'évaluation afin de diversifier les formes de pratique et de permettre à chaque élève de mobiliser pleinement ses ressources motrices, méthodologiques et sociales.*
- 3. Utiliser les données comme outil de pilotage pédagogique :** *Les indicateurs issus des APSA, des champs d'apprentissage, des menus certificatifs et des AFL fournissent des repères objectifs pour analyser les résultats, harmoniser les pratiques d'évaluation et faire évoluer progressivement les parcours proposés.*
- 4. Exploiter les tests d'aptitude physique comme levier de suivi des élèves :** *Les tests d'aptitude physique réalisés en classe de seconde devraient constituer un indicateur complémentaire permettant de mieux connaître les ressources initiales des élèves. Croisés avec les résultats des certifications, des AFL et des parcours certificatifs, ils contribueront à adapter les enseignements, à apprécier les progrès des élèves et à mieux accompagner leurs parcours.*
- 5. Faire de la certification un levier pour développer une pratique physique durable :** *Au-delà de la réussite à l'examen, les parcours certificatifs doivent contribuer à développer le plaisir de pratiquer, la confiance en soi et l'engagement durable dans une activité physique. Le renforcement des liens entre l'EPS, l'Association Sportive et les pratiques physiques extrascolaires constitue un levier pour favoriser des habitudes de vie physiquement actives.*

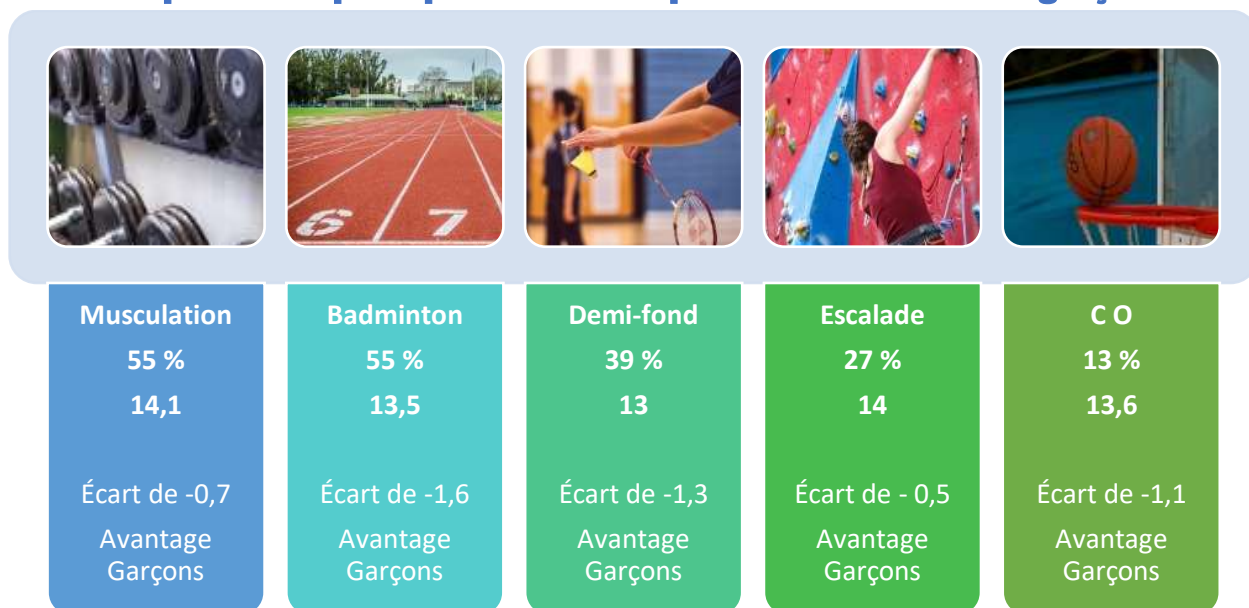
2.2.3 RÉFLEXIONS SUR LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Les développements qui suivent identifient les principaux facteurs susceptibles d'influencer les résultats des candidats afin d'éclairer les choix pédagogiques et les protocoles certificatifs.

A. QUELS PARCOURS CERTIFICATIFS SONT PROPOSÉS ?

APSA les plus choisies par les filles

Fréquence de pratique et écart de performance avec les garçons

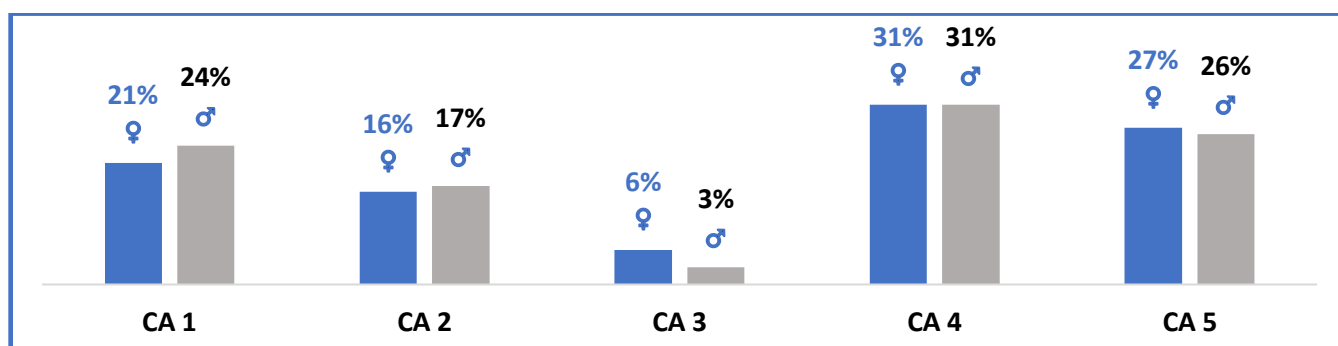


APSA les plus choisies par les garçons

Fréquence de pratique et écart de performance avec les filles



Répartition par champ d'apprentissage

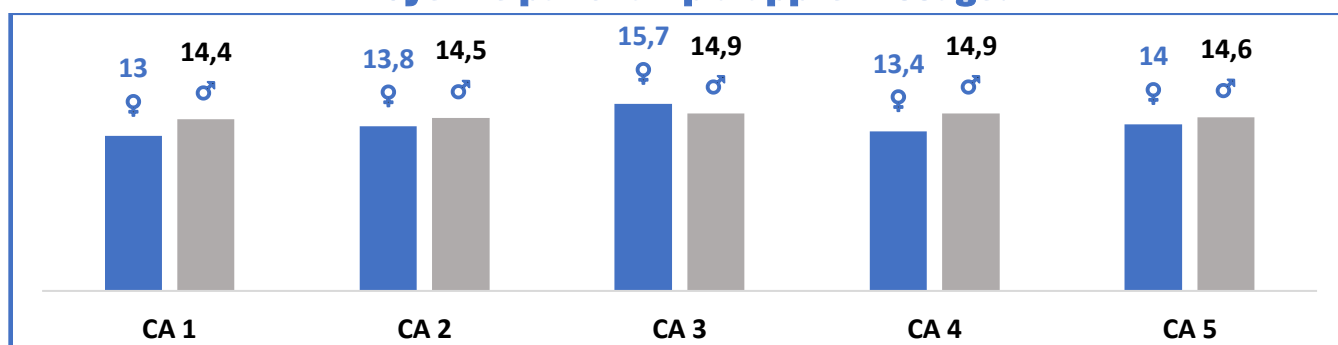


Constat

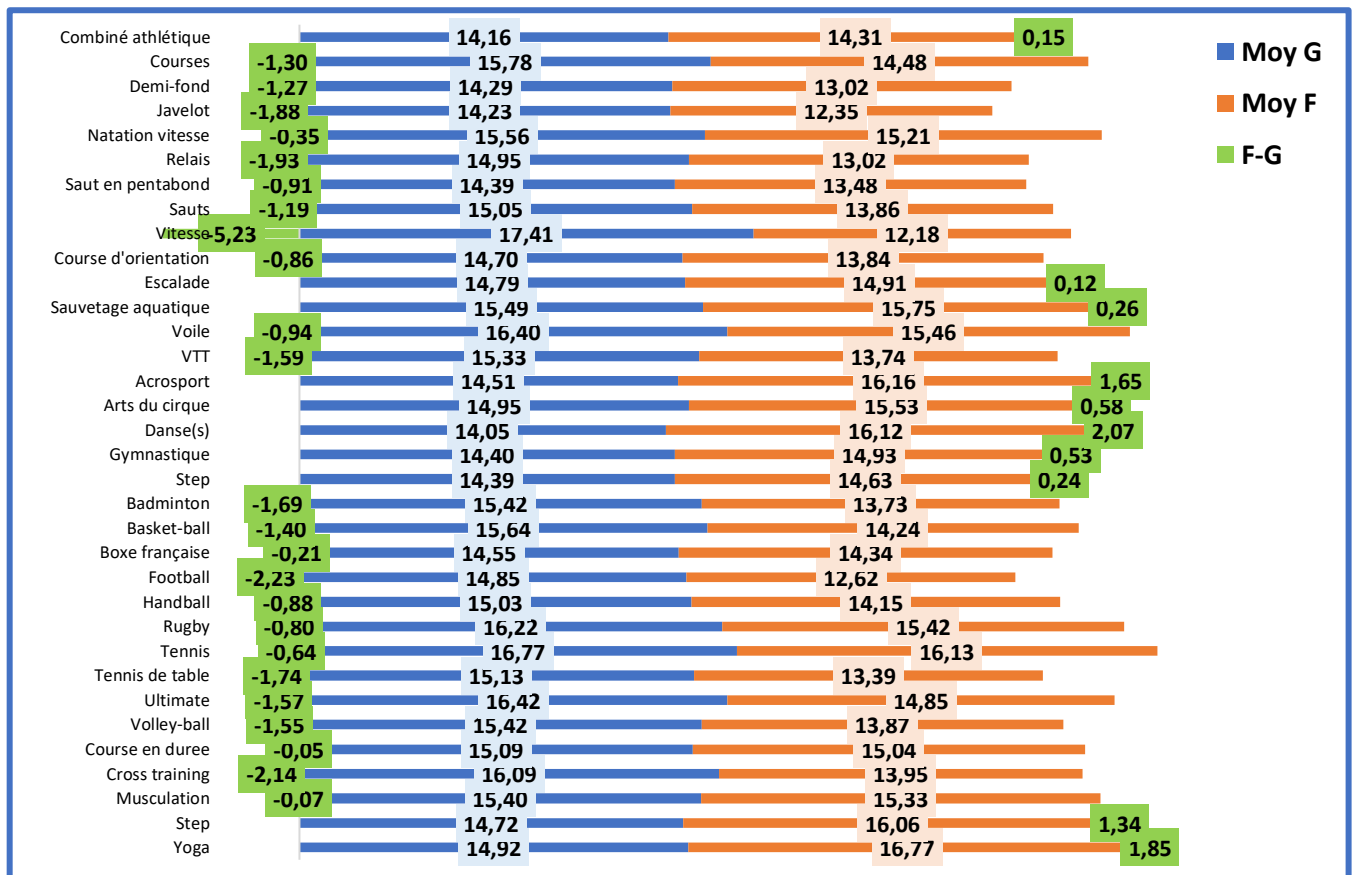
Les parcours certificatifs diffèrent selon le sexe des candidats, notamment dans les CA3 et CA4. Ces écarts traduisent à la fois des préférences de pratique et des spécificités locales d'organisation. Ils influencent les conditions de réussite sans en constituer l'unique facteur.

B. QUELS ÉCARTS DE RÉUSSITE OBSERVE-T-ON ?

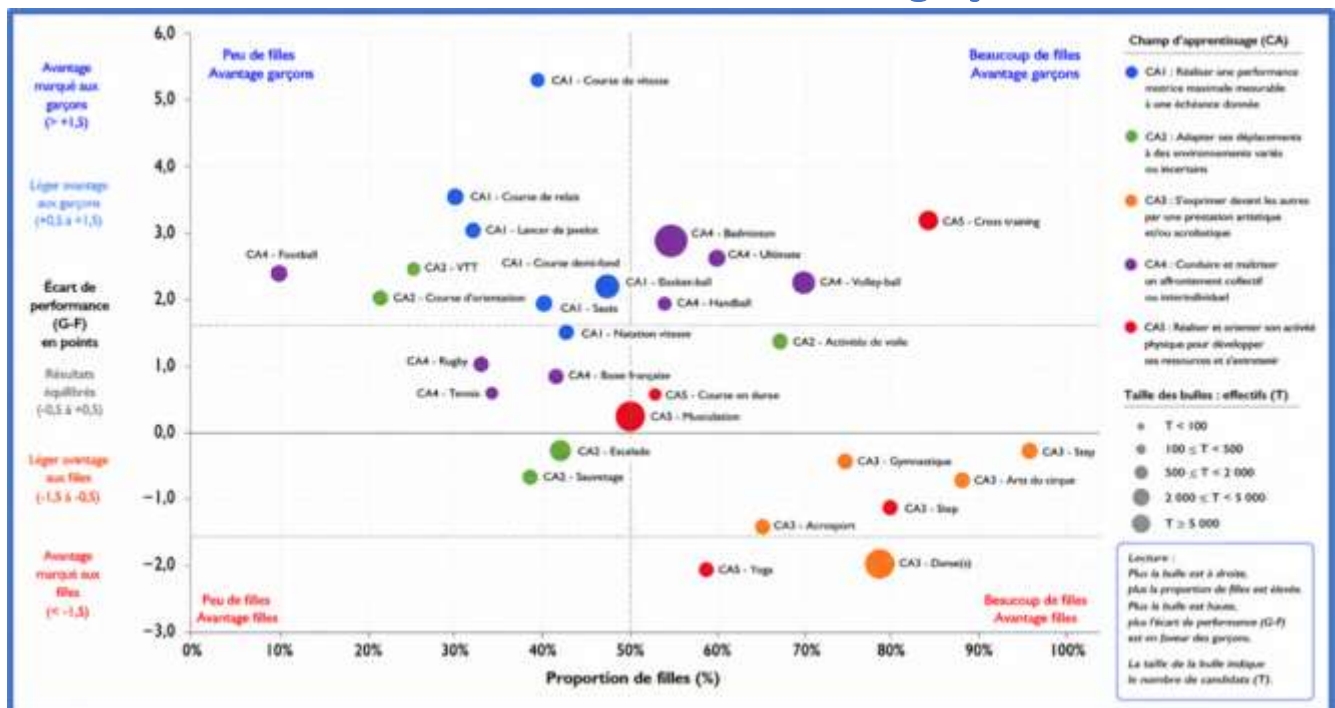
Moyenne par champ d'apprentissage.



Moyennes et écarts selon les APSA



Nombre de candidats / Écart filles-garçons



Constat

Les écarts de réussite demeurent contrastés selon les APSA. Les activités les plus fréquemment programmées exercent une influence déterminante sur les résultats académiques et constituent les principaux leviers d'action pour réduire les différences observées entre les filles et les garçons.

C. QUEL EST L'EFFET DES MENUS CERTIFICATIFS ?

**Sur les cinq menus certificatifs les plus programmés
quel impact sur les écarts entre les filles et les garçons ?**



**Musculation –
Badminton –
Demi-fond**

13 établissements

53 %

14

13,2 ♀

Écart de 0,9

Avantage Garçons

**Musculation –
Escalade –
Badminton**

8 établissements

60 %

15,2

13,8 ♀

Écart de 1.5

Avantage Garçons

**Musculation –
Escalade –
Demi-fond**

7 établissements

46 %

13.4

13,7 ♀

Écart de - 0,2

Équilibré

**Escalade –
Badminton –
Demi-fond**

5 établissements

23 %

14,4

14,5 ♀

Écart de - 0,1

Équilibré

**Musculation –
Volley-ball –
Demi-fond**

5 établissements

40 %

14,6

13,9 ♀

Écart de 0,8

Avantage Garçons

Constat

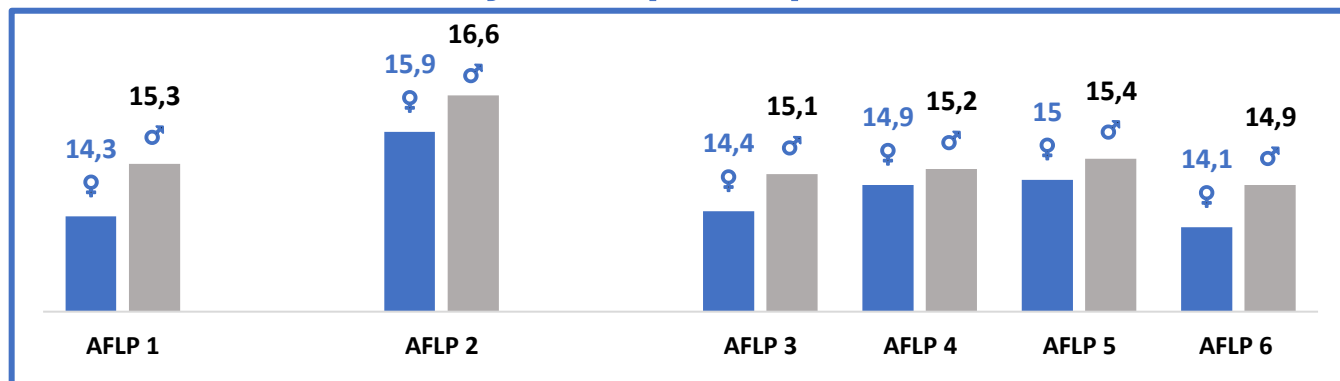
Les écarts de réussite résultent principalement de la composition des menus certificatifs. Certains menus apparaissent équilibrés, tandis que d'autres cumulent plusieurs APSA générant des écarts dans le même sens. Leur analyse fournit des repères utiles pour construire des parcours plus équitables.

2.2.4 ANALYSE DES AFLP

Les candidats peuvent répartir différemment les huit points attribués aux AFLP2 et AFLP3 (2/6, 4/4 ou 6/2). Afin de rendre les comparaisons possibles, l'ensemble des résultats a été ramené sur une échelle commune de 20 points. Cette méthode permet de comparer les niveaux de maîtrise des différents AFLP indépendamment des choix de pondération réalisés par les candidats et facilite l'identification des dimensions de la compétence qui contribuent le plus aux écarts de réussite.

A. QUE RÉVÈLENT LES AFL ?

Moyenne / 20 pour chaque AFLP

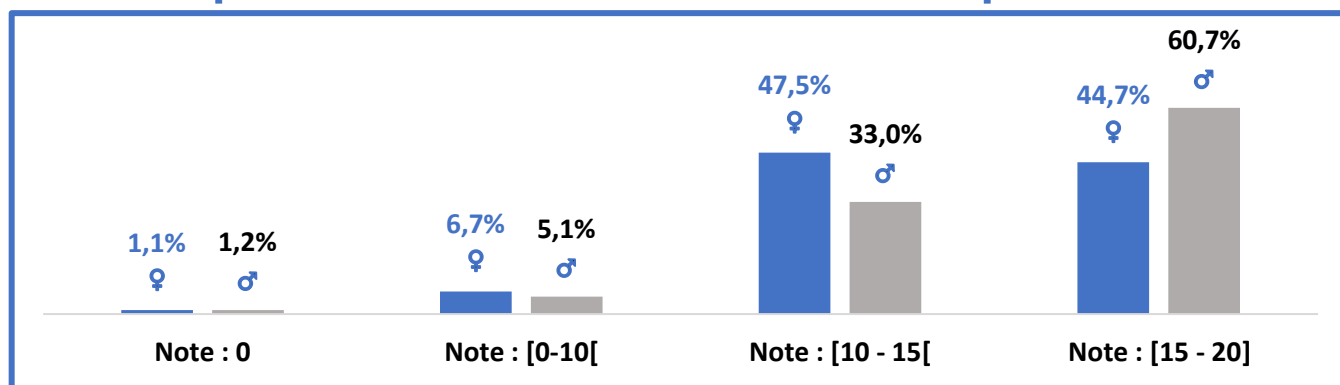


Constat

Les niveaux de maîtrise apparaissent globalement satisfaisants pour l'ensemble des AFLP. Les écarts concernent principalement les dimensions liées à la réalisation motrice, alors que les dimensions méthodologiques et sociales demeurent plus équilibrées entre les filles et les garçons. Ces constats fournissent des repères utiles pour faire évoluer les contenus d'enseignement et les pratiques d'évaluation.

B. QUE RÉVÈLE LA RÉPARTITION DES NOTES ?

Répartition des notes du baccalauréat Professionnel par tranches.



Constat

La répartition des notes montre qu'une très grande majorité des candidats obtient une note supérieure à 10 sur 20. Les notes les plus faibles demeurent peu nombreuses, traduisant une maîtrise globalement satisfaisante des attendus certificatifs. Cette répartition confirme la cohérence des évaluations conduites dans les établissements.

Synthèse : *Les analyses conduites montrent que les écarts de réussite résultent de la combinaison des parcours certificatifs, des APSA retenues, des menus proposés et, dans une moindre mesure, de la répartition des AFLP. Ces indicateurs offrent aux équipes des repères objectifs pour faire évoluer les parcours, harmoniser les pratiques d'évaluation et renforcer l'équité de la certification.*

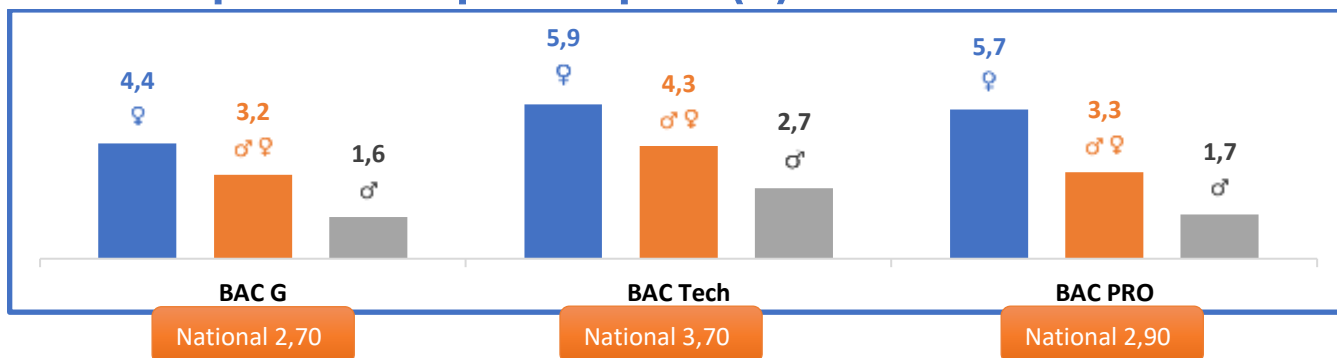
Préconisations

- 1. Concevoir des parcours certificatifs plus équilibrés :** *Les écarts de réussite dépendent principalement de la composition des parcours certificatifs. Une analyse régulière des menus et une diversification des APSA contribuent à proposer des conditions de certification plus équilibrées.*
- 2. Faire évoluer les formes de pratique scolaire :** *Adapter les situations d'apprentissage, les modalités d'entraînement et les critères d'évaluation afin de favoriser l'engagement, la coopération et la réussite de tous les élèves.*
- 3. Utiliser les données comme outil de pilotage pédagogique :** *Les indicateurs relatifs aux APSA, aux champs d'apprentissage, aux menus certificatifs et aux AFLP constituent des outils d'aide à la décision pour ajuster les enseignements et harmoniser les pratiques d'évaluation.*
- 4. Exploiter les tests d'aptitude physique en seconde professionnelle :** *Les tests d'aptitude physique réalisés en classe de seconde professionnelle pourraient constituer un indicateur complémentaire permettant de mieux connaître les ressources initiales des élèves. Croisés avec les résultats des certifications et des AFLP, ils offriront aux équipes de nouveaux repères pour adapter les parcours de formation, objectiver les progrès réalisés et accompagner plus efficacement les élèves jusqu'à la certification.*
- 5. Faire de la certification un levier pour développer une pratique physique durable :** *Les résultats de la certification doivent être mis en perspective avec l'enjeu plus large du maintien d'une pratique physique régulière chez les lycéens et les lycéennes. Les équipes sont invitées à proposer des parcours diversifiés, à valoriser les réussites de tous les élèves et à renforcer les passerelles entre l'EPS, l'Association Sportive et les pratiques physiques extrascolaires. Au-delà de l'examen, les parcours certificatifs doivent contribuer à développer le plaisir de pratiquer, la confiance en soi et l'engagement durable dans une activité physique.*

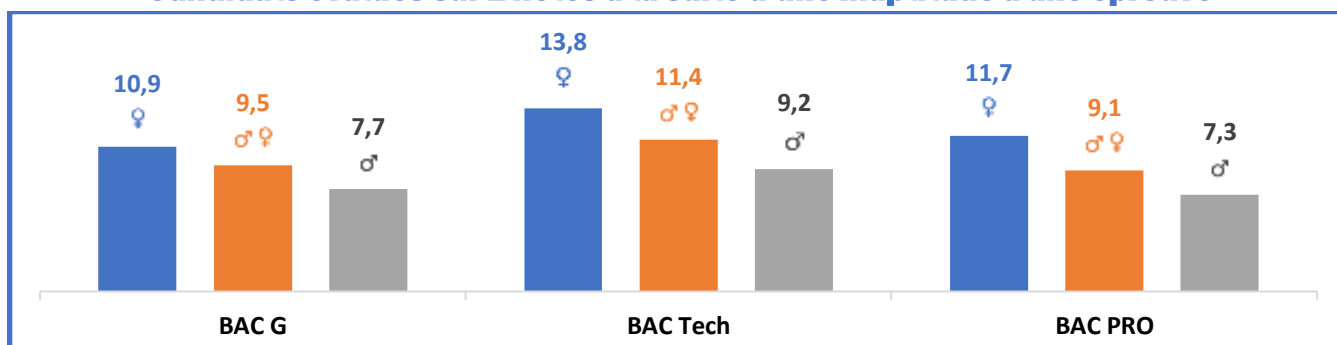
2.2.4 ENSEIGNEMENT COMMUN : ANALYSE DES INAPTITUDES ET DES ÉPREUVES ADAPTÉES

A. QUELLE EST L'AMPLEUR DES INAPTITUDES DANS LES DIFFÉRENTES VOIES DE FORMATION ?

Répartition des dispenses d'épreuve (DI) selon la voie de formation



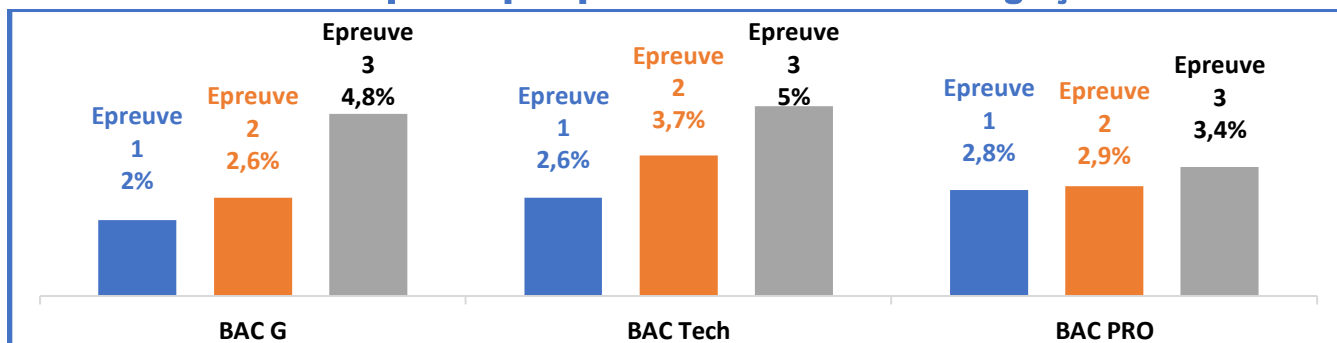
Candidats évalués sur 2 notes à la suite d'une inaptitude à une épreuve



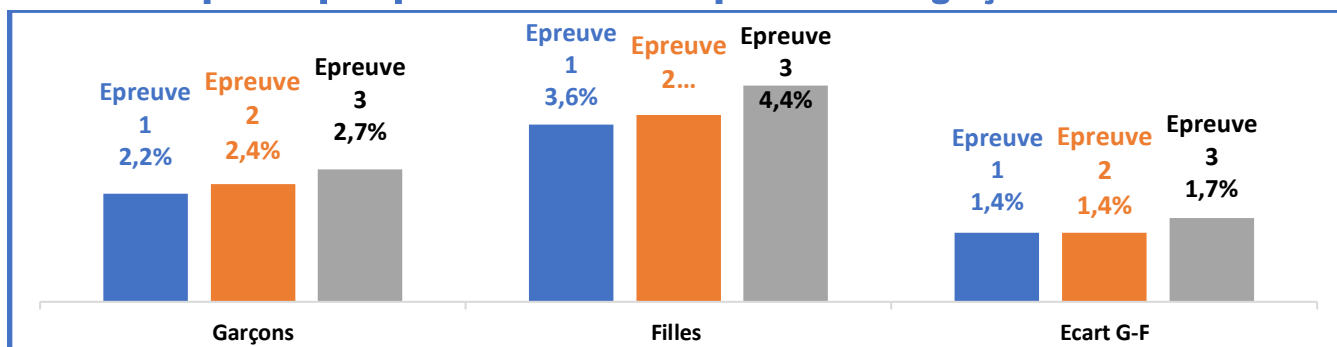
Constat

Les inaptitudes concernent une faible proportion de candidats, mais touchent plus fréquemment les filles que les garçons. Elles augmentent au fil des épreuves et concernent principalement la troisième situation certificative. Ces constats invitent à anticiper davantage les adaptations et l'organisation des parcours.

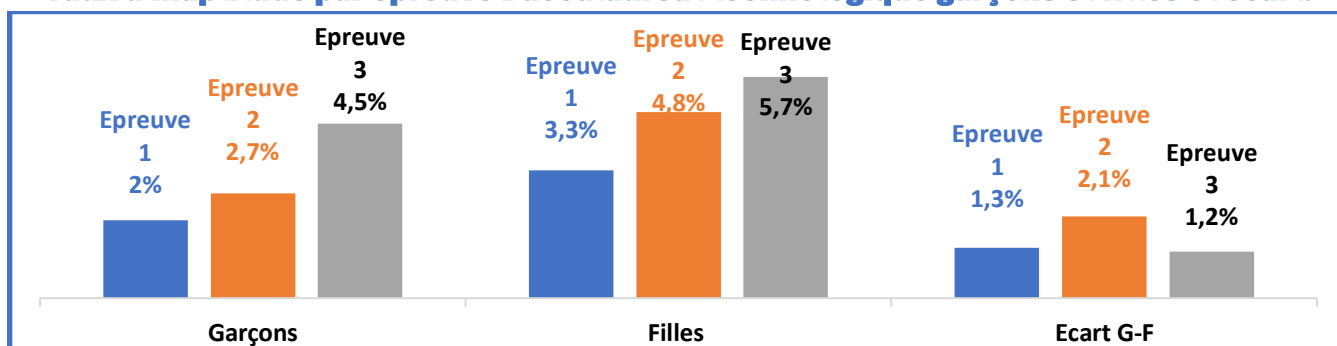
Taux d'inaptitude par épreuve certificative filles et garçons



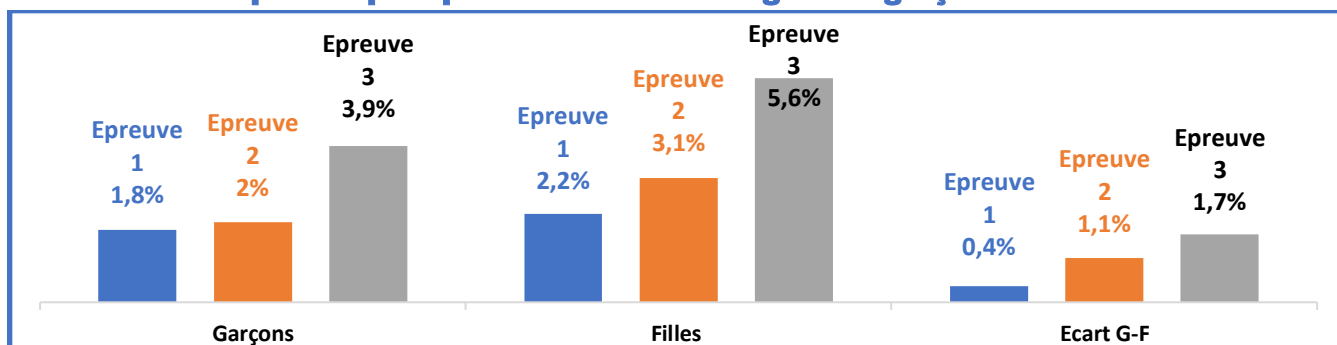
Taux d'inaptitude par épreuve Baccalauréat professionnel garçons et filles et écart.



Taux d'inaptitude par épreuve Baccalauréat technologique garçons et filles et écart.



Taux d'inaptitude par épreuve Baccalauréat général garçons et filles et écart.

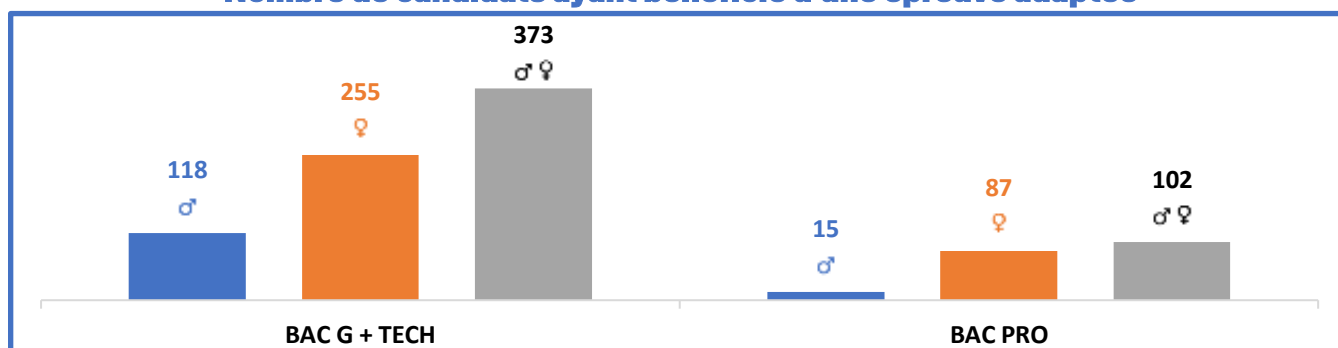


Constat

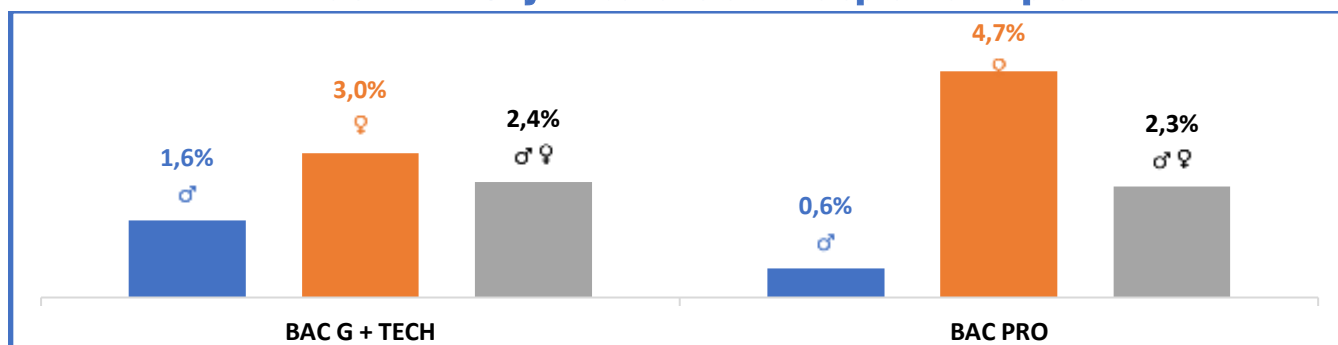
Les taux d'inaptitude diffèrent selon la voie de formation, les épreuves et le sexe des candidats. Dans les trois voies, la troisième épreuve concentre les situations les plus nombreuses. Les écarts observés justifient une réflexion sur la programmation des APSA et le calendrier des évaluations et les modalités d'accompagnement des élèves afin de limiter les ruptures de parcours certificatif.

C. QUELLE PLACE OCCUPENT LES ÉPREUVES ADAPTÉES ?

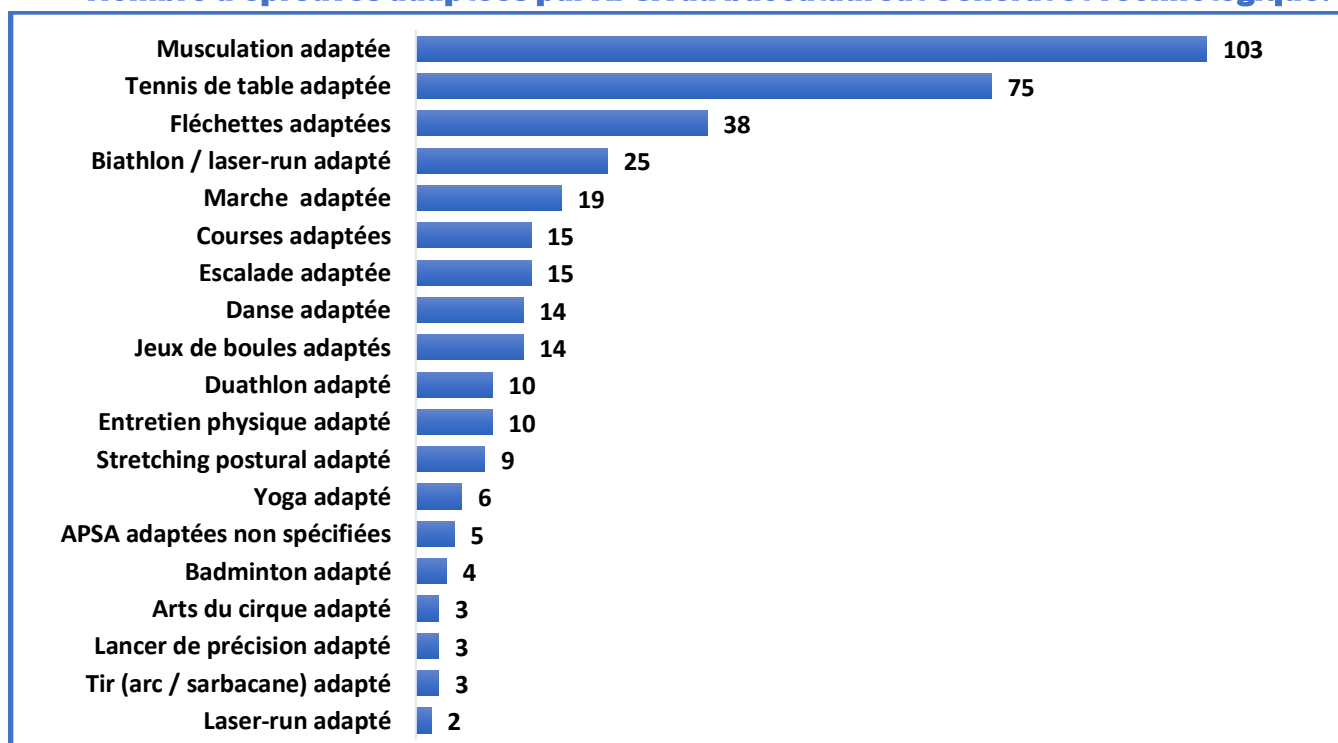
Nombre de candidats ayant bénéficié d'une épreuve adaptée



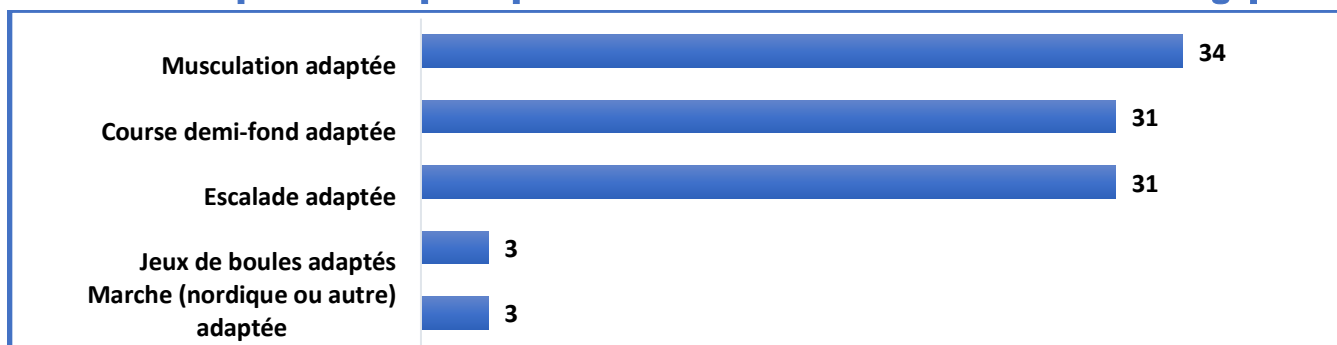
% de candidats ayant bénéficié d'une épreuve adaptée



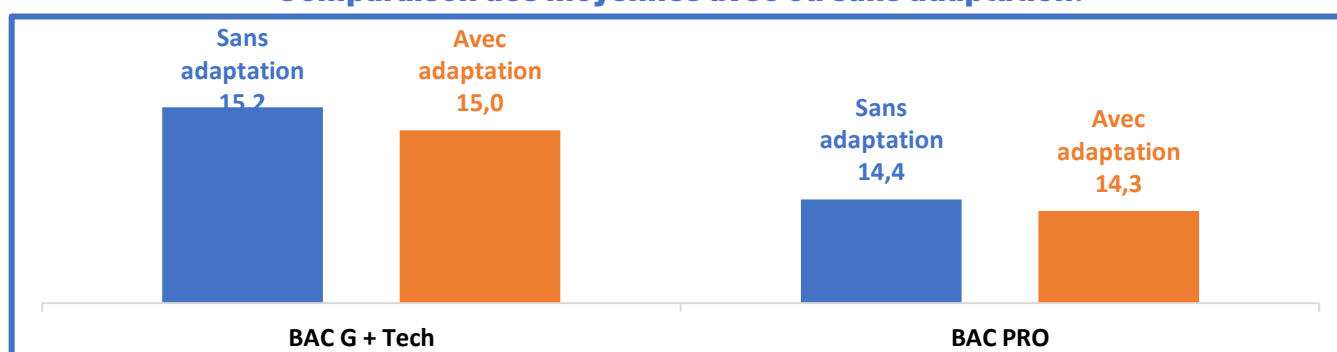
Nombre d'épreuves adaptées par APSA au baccalauréat Général et Technologique.



Nombre d'épreuves adaptées par APSA au baccalauréat Général et Technologique



Comparaison des moyennes avec ou sans adaptation.



Constat

Les épreuves adaptées concernent une proportion limitée de candidats, mais assurent la continuité du parcours certificatif des élèves présentant une inaptitude partielle. Les résultats obtenus demeurent proches de ceux des autres candidats, confirmant que ces adaptations préservent le niveau d'exigence tout en garantissant une évaluation équitable.

Synthèse : Les situations d'inaptitude concernent 3 à 4 % des candidats, mais touchent davantage les filles, notamment dans la voie professionnelle. Elles se concentrent principalement sur la troisième épreuve certificative. Les épreuves adaptées permettent de maintenir les élèves dans le processus certificatif tout en garantissant des résultats comparables à ceux des autres candidats. Leur développement constitue un levier important pour renforcer l'équité, sécuriser les parcours et accompagner les équipes dans l'évolution de leurs protocoles d'évaluation. Les données académiques offrent également des repères utiles pour identifier les situations de fragilité et adapter les parcours de formation.

Préconisations

- 1. Anticiper les situations d'inaptitude :** *Les inaptitudes concernent plus fréquemment la troisième épreuve et touchent davantage les filles, en particulier dans la voie professionnelle. Une identification précoce, par les équipes, des élèves concernés facilitera l'anticipation des adaptations.*
- 2. Analyser les facteurs expliquant les situations d'inaptitude :** *La fréquence plus élevée des inaptitudes lors de la troisième épreuve et les écarts observés entre les filles et les garçons invitent les équipes à analyser conjointement leurs choix de programmation, le calendrier des évaluations, la succession des APSA au sein des menus certificatifs, les modalités d'accompagnement des élèves, ainsi que les conditions d'engagement des élèves dans les apprentissages. Cette réflexion contribuera à limiter les ruptures de parcours.*
- 3. Développer et diversifier les épreuves adaptées :** *Les épreuves adaptées concernent un nombre limité de candidats, mais permettent aux élèves présentant une inaptitude partielle d'obtenir des résultats comparables à ceux des autres candidats. Les équipes sont invitées à poursuivre le développement de référentiels couvrant progressivement l'ensemble des champs d'apprentissage et des APSA les plus fréquemment certifiées, tout en garantissant le maintien des compétences attendues et du niveau d'exigence des programmes.*
- 4. Mutualiser les pratiques entre établissements :** *Les établissements disposant de référentiels d'épreuves adaptées sont invités à partager leurs protocoles et leurs retours d'expérience. Cette mutualisation permettra d'enrichir l'offre académique, d'harmoniser les pratiques et de garantir une plus grande équité de traitement des candidats.*
- 5. Piloter les adaptations par les données :** *Exploiter régulièrement les indicateurs relatifs aux inaptitudes, aux épreuves adaptées et aux résultats certificatifs afin d'évaluer les pratiques et d'adapter les protocoles. À compter de la rentrée 2026, les tests d'aptitude physique compléteront ces indicateurs pour mieux identifier les profils des élèves, mesurer leurs progrès et prévenir plus précocement les situations de fragilité.*
- 6. Renforcer la prévention et maintenir les élèves dans une pratique physique :** *Les situations d'inaptitude ne doivent pas interrompre le parcours de formation ni compromettre l'engagement durable des élèves dans une pratique physique. Dans le respect des avis médicaux, les équipes éducatives, en lien avec le chef d'établissement, les personnels de santé, les CPE, les professeurs principaux et, lorsque cela est nécessaire, les familles, sont invitées à rechercher toutes les possibilités permettant de maintenir les élèves dans une activité physique adaptée à leurs capacités. Au-delà de la seule certification, ces adaptations doivent garantir la continuité des apprentissages, préserver le pouvoir d'agir et la confiance en soi des élèves, et favoriser leur engagement durable dans une pratique physique régulière, contribuant à leur santé, à leur bien-être, à leur inclusion et à l'acquisition d'habitudes de vie physiquement active. Cette démarche contribue également à prévenir les ruptures de parcours et à maintenir l'engagement des élèves dans les apprentissages.*

2.3 PRINCIPALES HARMONISATIONS RÉALISÉES.

Baccalauréat général et technologique

Moyenne hors cible 13,6 - 16,6	Écart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
• 3 établissements (↘) • 1 < de 13,5 • 2 > de 16,7	• 15 établissements (↘)	• 4 • 2 pour moyenne hors cible • 2 pour écarts filles garçons

Les établissements non harmonisés sont ceux pour lesquels l'effectif était inférieur à 30 candidats, ceux dont les écarts observés trouvaient une explication objective au regard des analyses conduites par la commission (composition des menus certificatifs, APSA programmées, caractéristiques des effectifs, protocoles d'évaluation ou contexte local), ainsi que ceux dont les résultats demeuraient compatibles avec les références académiques.



Harmonisation pour un écart de +/- 1,5 point à la moyenne académique.

- 1 lycée avec diminution de toutes les notes des garçons de 0.30 point
- 1 lycée avec diminution de toutes les notes des filles et des garçons de 0.30 point



Harmonisation pour réduire l'écart filles garçons.

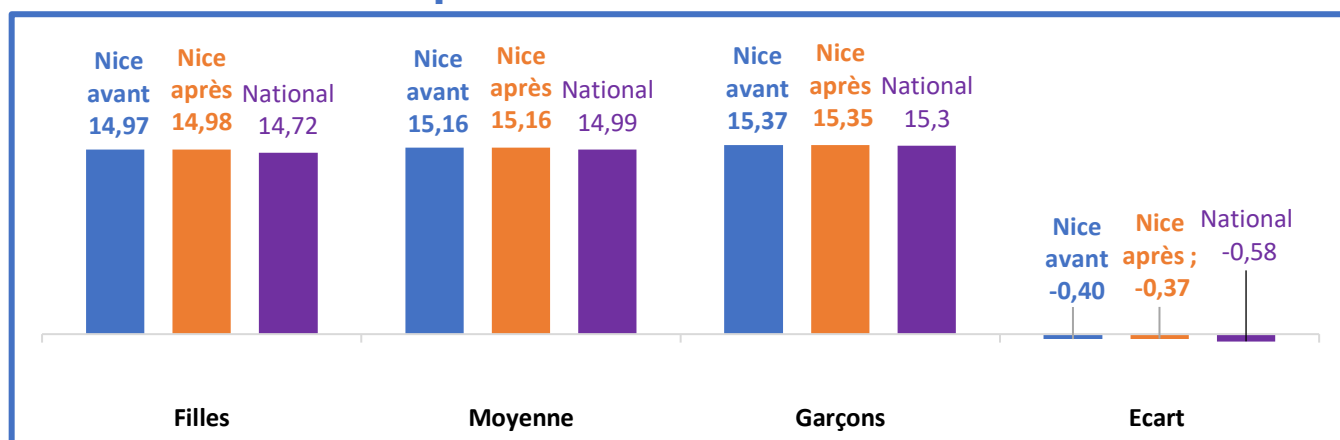
- 1 lycée avec augmentation de toutes les notes des filles de 0,50 point.
- 1 lycée avec diminution de toutes les notes des garçons de 0,50 point.



Effectif concerné

- 774 élèves = 5 % des élèves notés

Impact des harmonisations réalisées.



Les harmonisations sont restées limitées et ont concerné uniquement les situations répondant aux critères retenus par la commission. Leur faible impact confirme la cohérence des évaluations conduites dans les établissements et le rôle régulateur de l'harmonisation académique.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Moyenne hors cible 12,89 - 15,89	Écart filles - garçons +/- 1 point	Nb d'établissements harmonisés
• 3 établissements. • 3 > de 15,89	• 7 établissements.	• 3

Les autres établissements n'ont pas été harmonisés dès lors que les écarts constatés étaient expliqués par la composition des menus certificatifs, les APSA retenues, les caractéristiques des effectifs (< à 30), les protocoles d'évaluation ou demeuraient compatibles avec les références académiques.



Harmonisation pour un écart de +/- 1,5 point à la moyenne académique

Aucune harmonisation : l'effectif concerné était insuffisant pour justifier un ajustement statistique.



Harmonisation pour réduire écart filles garçons

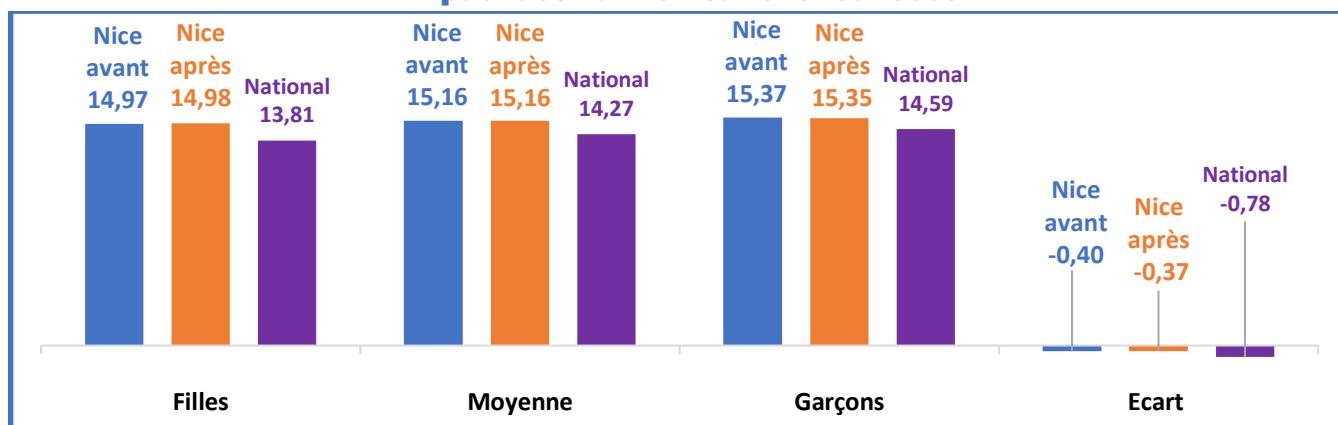
- 2 lycées avec augmentation des filles de 0,50 point dans toutes les APSA.
- 1 lycée avec augmentation des filles de 0,40 point dans toutes les APSA.



Effectif concerné

- 100 filles = 0,1%

Impact des harmonisations réalisées

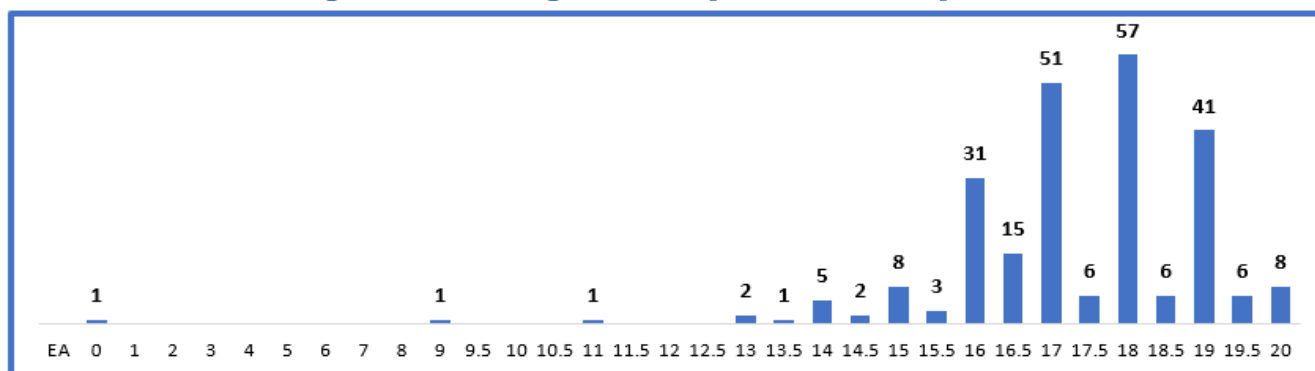


Les ajustements retenus demeurent limités et concernent exclusivement les situations identifiées comme atypiques au regard des critères retenus par la commission. Leur impact global reste modéré, confirmant la qualité des évaluations certificatives conduites dans les établissements ainsi que la robustesse de la procédure académique d'harmonisation.

Synthèse : Les travaux d'harmonisation confirment la cohérence des évaluations produites par la très grande majorité des établissements. Les ajustements réalisés demeurent ciblés, proportionnés et fondés sur une analyse croisée des données statistiques et des protocoles certificatifs. L'harmonisation académique s'affirme ainsi comme un dispositif de régulation garantissant l'équité entre les candidats tout en respectant la responsabilité pédagogique des équipes.

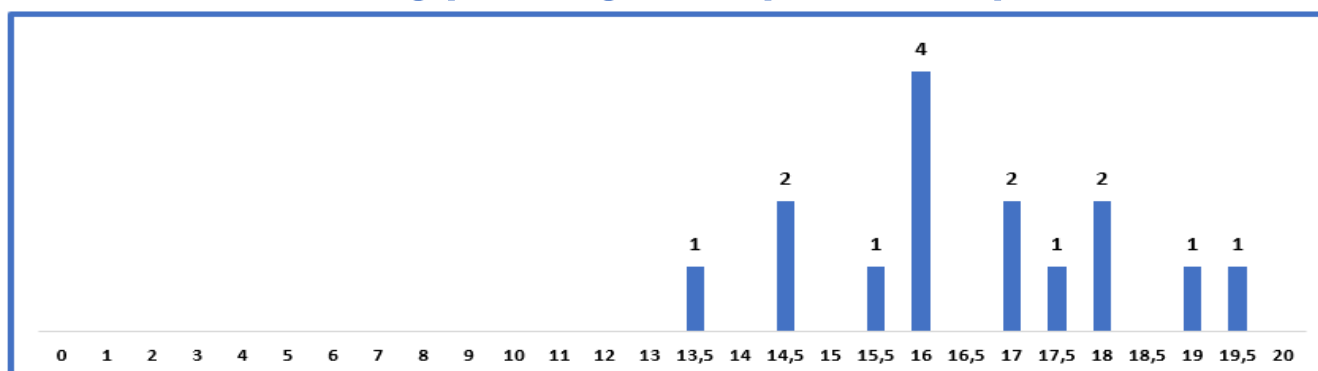
2.4 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL.

Baccalauréat général : Enseignement Optionnel EPS répartition des notes



Nombre	Note mini	Note Maxi	Écart type	Moyenne
245	9	20	1,89	17,31

Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel EPS répartition des notes

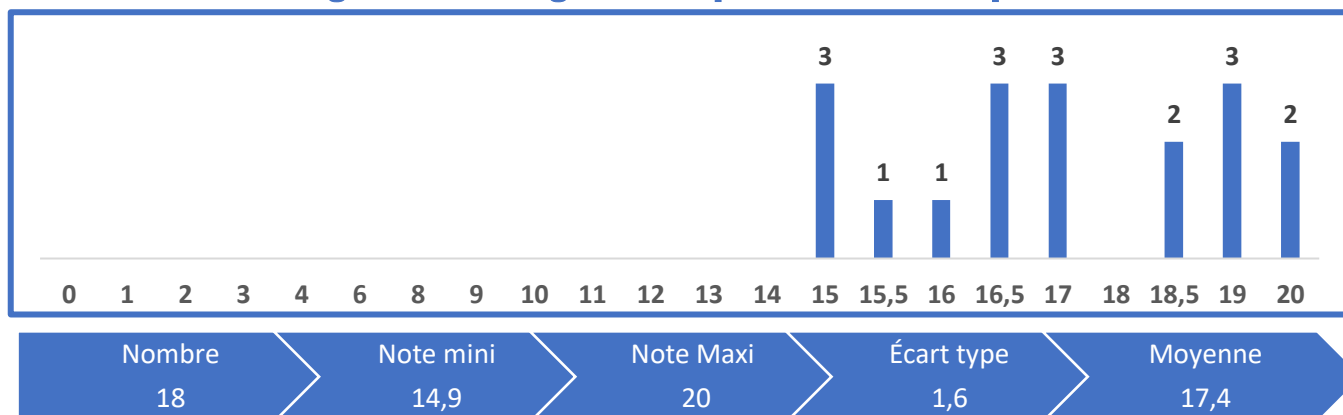


Nombre	Note mini	Note Maxi	Écart type	Moyenne
15	13,5	19,5	1,71	16,57

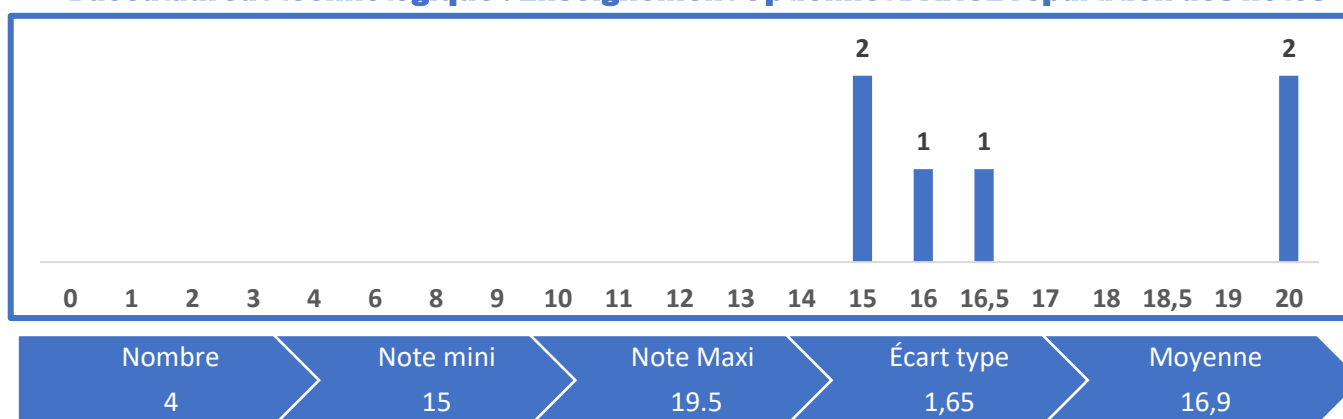
Constat

Les résultats de l'enseignement optionnel EPS demeurent stables par rapport à la session précédente. Les moyennes élevées (17,3 en voie générale et 16,6 en voie technologique) traduisent une bonne maîtrise des attendus certificatifs. La forte concentration des notes dans les tranches supérieures conduit toutefois à veiller à une utilisation complète de l'échelle de notation afin de préserver le caractère discriminant de la certification. Les données disponibles ne permettent pas d'analyser les résultats selon le sexe ni selon les APSA.

Baccalauréat général : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



Baccalauréat technologique : Enseignement Optionnel DANSE répartition des notes



Constat

Les données de Cyclades ne permettent pas d'analyser les résultats en fonction du sexe des candidats.

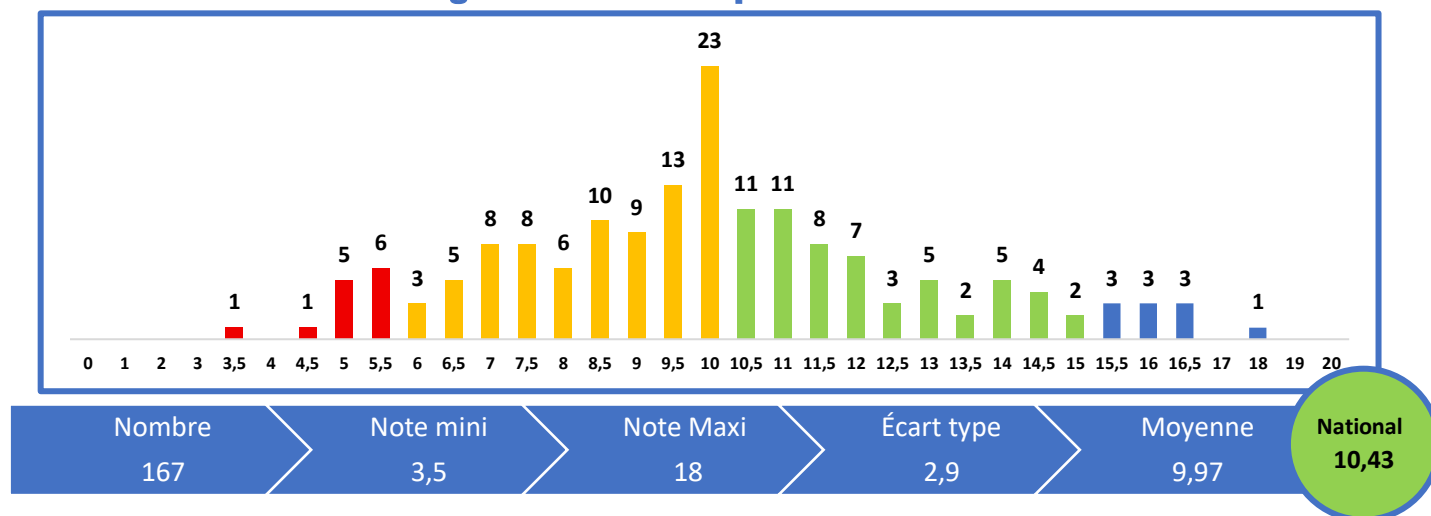
L'enseignement optionnel Danse concerne un effectif très limité, ce qui ne permet pas de dégager des tendances significatives, en particulier pour la voie technologique. Néanmoins, les résultats sont particulièrement élevés (17,4 de moyenne en baccalauréat général et 16,9 en baccalauréat technologique), confirmant que cette option est favorable aux élèves qui la choisissent. Ces résultats s'expliquent probablement par un public déjà engagé dans une pratique artistique et par une bonne adéquation entre les compétences développées durant la formation et les attendus de la certification.

Préconisations

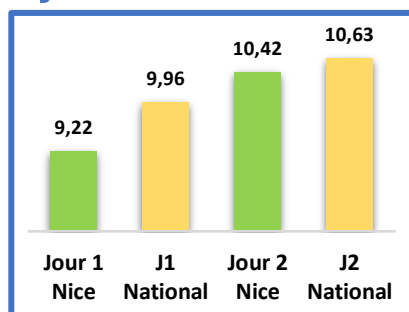
1. Poursuivre l'accompagnement des lycées proposant l'enseignement optionnel Danse, notamment par des actions de formation, des échanges de pratiques et l'harmonisation des évaluations.
2. Veiller au respect du volume horaire réglementaire de 3 heures hebdomadaires dédié à l'enseignement optionnel EPS, afin de garantir la mise en œuvre complète du programme et une préparation optimale à la certification.
3. Valoriser l'enseignement optionnel : Promouvoir cet enseignement auprès des élèves susceptibles d'y réussir tout en préservant les exigences de cette certification.

2.5 ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ.

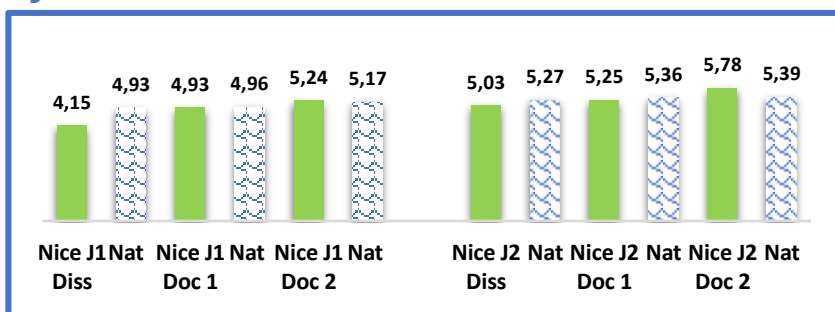
Baccalauréat général : EPPCS répartition des notes des écrits



Moyennes des écrits J1 et J2

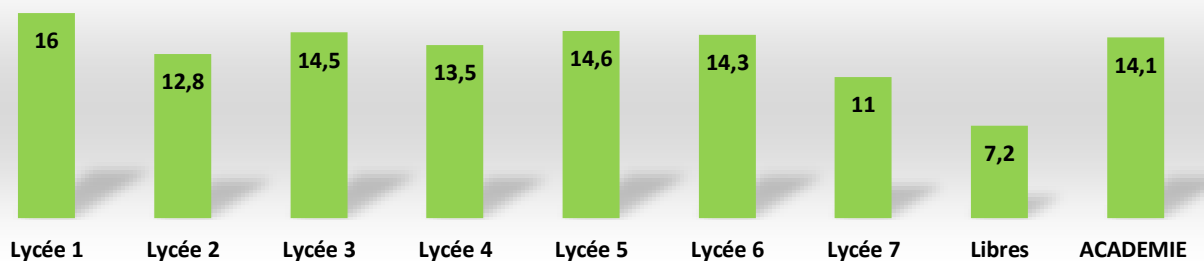


Moyennes des écrits dissertations et étude des documents

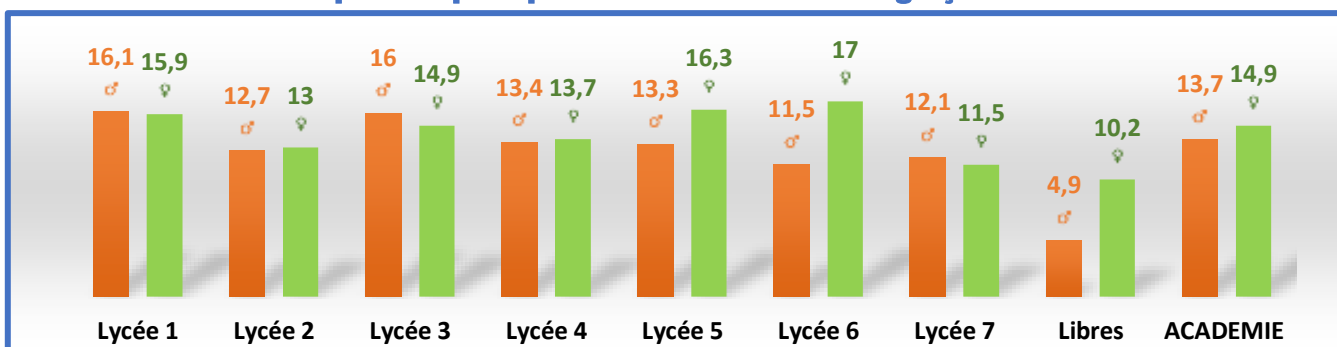


Écart F-G
+1,2

Épreuves pratique et oral des 7 établissements et des 7 candidats libres dont 4 absents.



Épreuves pratique et oral des filles et des garçons.

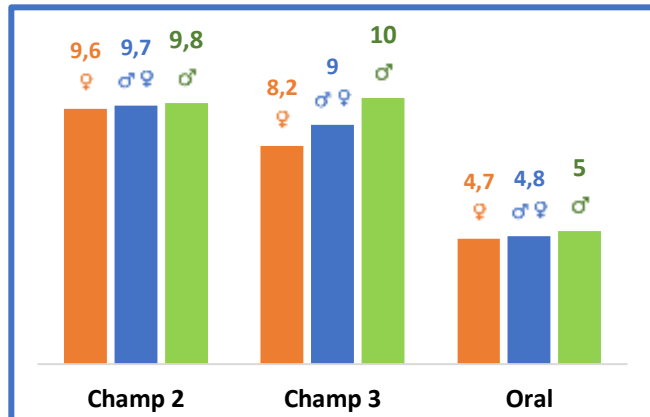


Moyenne académique avec et sans les candidats libres

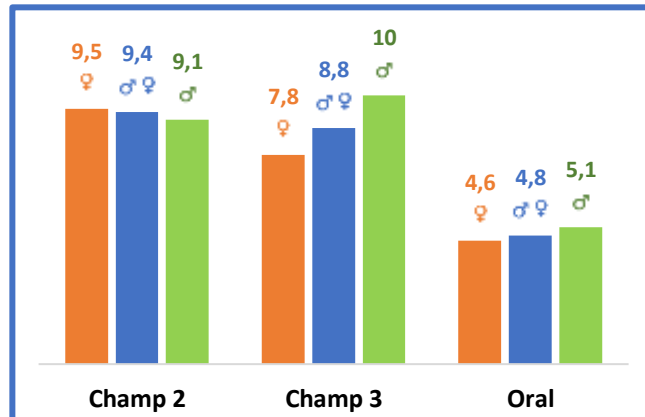


Moyennes par champ d'apprentissage et oral.

Sans les candidats libres



Avec les candidats libres



SYNTHÈSE : Les enseignements optionnels et de spécialité présentent des résultats globalement élevés. Les écarts observés entre établissements ou entre composantes des épreuves demeurent limités, mais justifient la poursuite des travaux de formation et d'harmonisation afin de consolider la cohérence des pratiques certificatives.

Constat

Les résultats concernent 167 candidats. Les épreuves écrites présentent une moyenne de 9,97/20 (écart-type : 2,9), confirmant leur caractère exigeant. Deux lots du jour 1 ont été harmonisés afin de garantir l'équité entre les candidats.

Les épreuves pratiques et orales obtiennent une moyenne de 14,1/20 (hors candidats libres). Les écarts observés entre établissements ont conduit à l'harmonisation d'un établissement par un ajustement uniforme de +1 point.

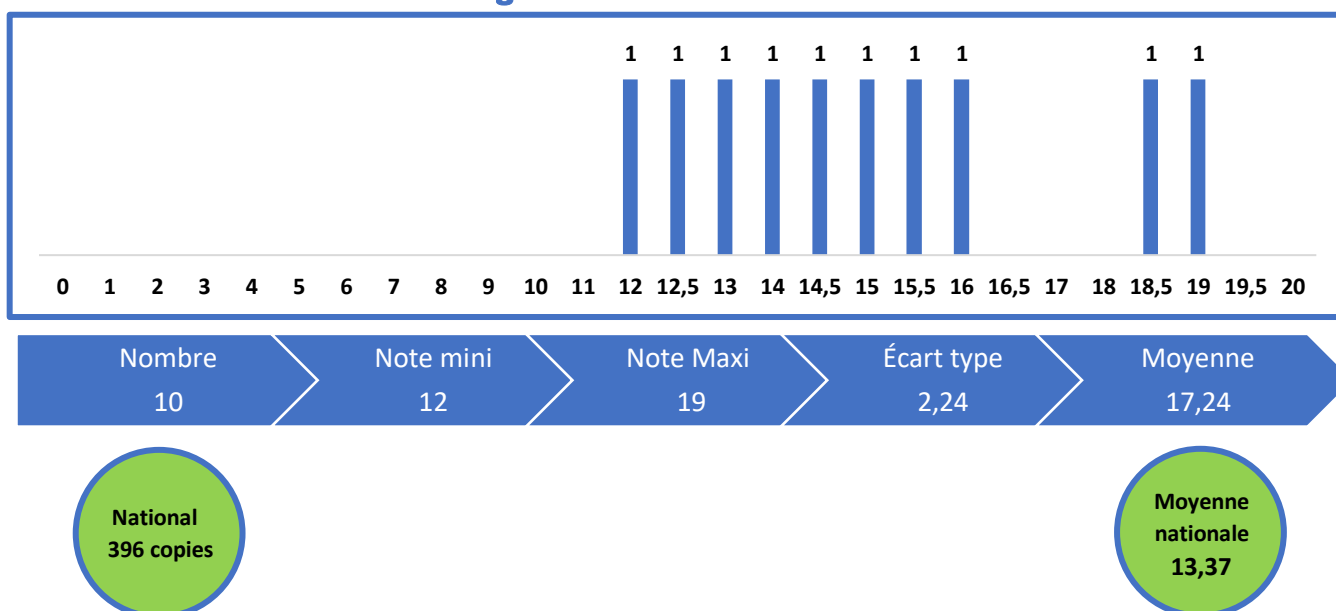
Les filles obtiennent une moyenne supérieure à celle des garçons (14,9 contre 13,7). Cet écart se concentre principalement sur le champ d'apprentissage 3 et devra être suivi lors des prochaines sessions.

Les candidats libres obtiennent des résultats nettement inférieurs à ceux des élèves scolarisés, soulignant l'importance d'une préparation régulière aux différentes composantes de l'épreuve.

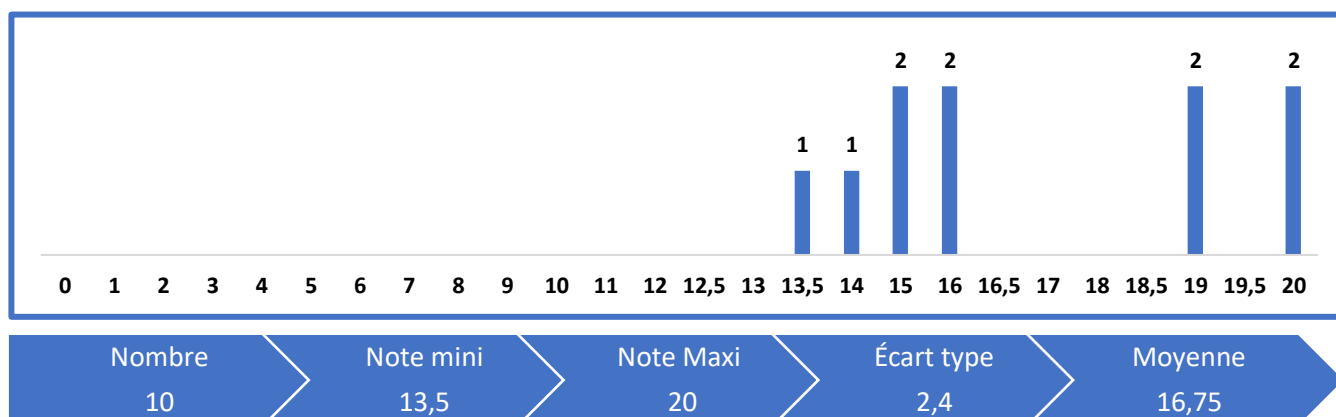
Préconisations

- 1. Renforcer la préparation aux épreuves écrites :** *Les résultats des épreuves écrites demeurent en retrait par rapport aux épreuves pratiques et orales. Développer un entraînement régulier à la dissertation et à l'étude de documents en s'appuyant sur les attendus nationaux et les productions des sessions précédentes.*
- 2. Harmoniser les pratiques d'évaluation entre établissements :** *Les écarts de résultats entre établissements invitent à poursuivre les travaux d'harmonisation. Poursuivre les échanges entre établissements afin de comparer les critères d'évaluation, d'analyser les prestations des candidats et de renforcer la cohérence académique.*
- 3. Analyser les écarts observés dans le champ d'apprentissage 3 :** *Examiner les situations d'apprentissage, les critères d'évaluation et les modalités de préparation afin de mieux comprendre les différences de réussite observées dans le champ d'apprentissage 3.*
- 4. Sensibiliser les candidats libres aux exigences de l'épreuve :** *Mieux informer les candidats libres sur les attendus de la spécialité et le niveau de préparation nécessaire aux épreuves écrites, orales et pratiques.*
- 5. Développer le pilotage par les données :** *Les indicateurs académiques (résultats par établissement, par sexe, par champ d'apprentissage et par type d'épreuve) constituent de véritables outils d'aide à la décision. Leur exploitation permettra d'identifier les facteurs de réussite, d'objectiver les pratiques et d'accompagner les équipes dans l'amélioration continue des enseignements de spécialité EPPCS. Ces analyses pourront également alimenter les travaux académiques de formation continue des enseignants investis dans l'enseignement de spécialité EPPCS.*

Baccalauréat général : Arts – Danse notes des écrits



Baccalauréat général : Arts – Danse notes de la pratique



Constat

Les dix candidats de l'académie obtiennent des résultats particulièrement élevés, tant à l'épreuve écrite (17,24/20) qu'à l'épreuve pratique (16,75/20). La moyenne académique de l'écrit est nettement supérieure à la moyenne nationale (13,37/20), traduisant un très bon niveau de préparation des candidats. Toutefois, compte tenu du très faible effectif, ces résultats doivent être interprétés avec prudence et ne permettent pas de dégager des tendances généralisables.

Préconisations

Capitaliser sur les réussites observées : les très bons résultats obtenus cette session constituent une ressource pour l'académie. Les équipes sont invitées à mutualiser les pratiques pédagogiques et les modalités de préparation des candidats afin d'alimenter les actions de formation, d'accompagner les établissements engagés dans la spécialité et de maintenir un niveau élevé d'exigence pour les sessions futures.

3. CAP.

3.1 ENSEIGNEMENT COMMUN

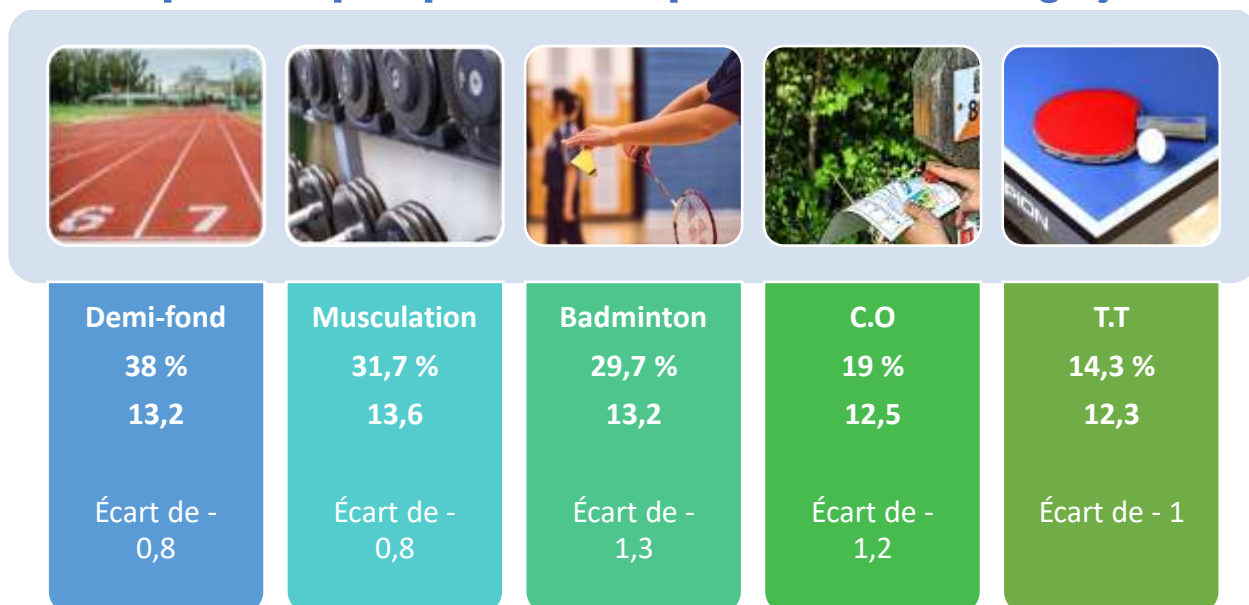
Résultats généraux avant harmonisation

	TOTAL
Total des notes des épreuves.	4892
Total des candidats notés	2446
Total des filles notées	728
Total des garçons notés.	1718
Écart Filles – Garçons	- 0,56

A. QUELS PARCOURS CERTIFICATIFS SONT PROPOSÉS ?

APSA les plus choisies par les Filles

Fréquence de pratique et écart de performance avec les garçons



APSA les plus choisies par les garçons

Fréquence de pratique et écart de performance avec les filles



Demi-fond

50 %

14

Écart de +
0,8



C.O

27,5 %

13,7

Écart de +
1,22



Basket

21,9 %

13,1

Écart de + 2



Musculation

17,5 %

14,3

Écart de +
0,8



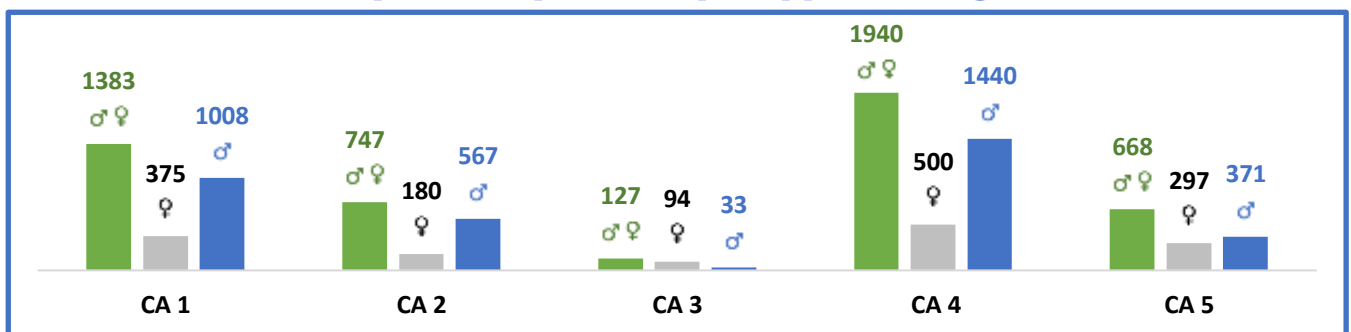
Badminton

15,4%

14,4

Écart de +
1,3

Répartition par champ d'apprentissage

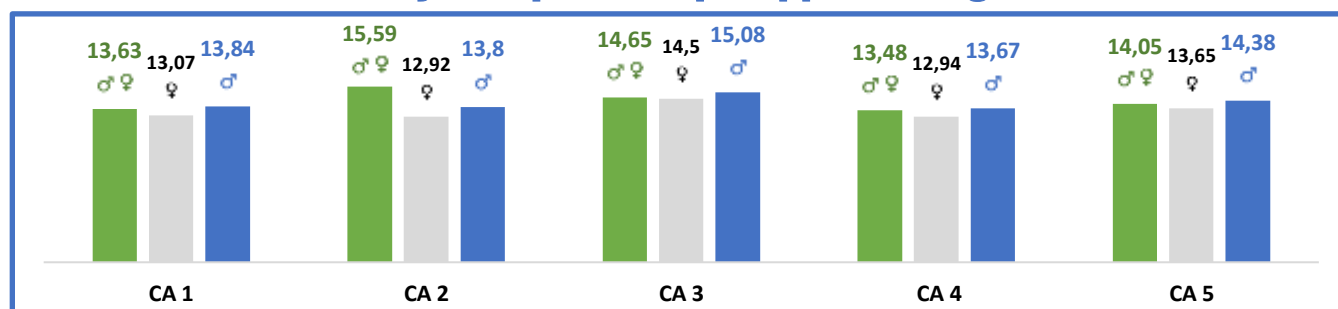


Constat

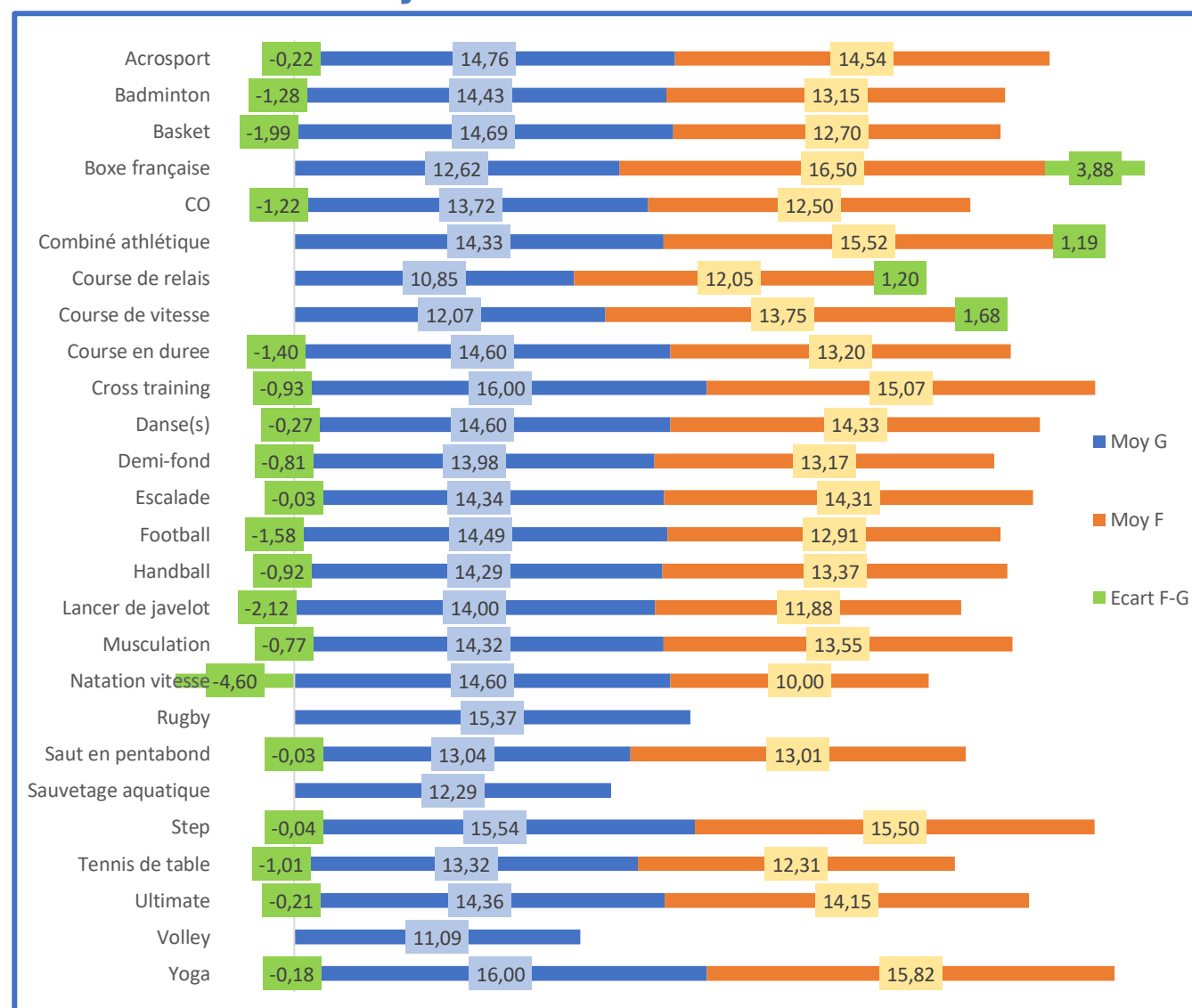
Les parcours certificatifs du CAP reposent sur un nombre limité d'APSA, avec une forte concentration sur quelques activités. Les choix diffèrent selon le sexe des candidats et conduisent à une répartition contrastée des champs d'apprentissage. La composition des parcours contribue aux écarts observés et justifie une réflexion sur un meilleur équilibre entre diversité de l'offre, engagement des élèves et équité de la certification.

B. QUELS ÉCARTS DE RÉUSSITE OBSERVE-T-ON ?

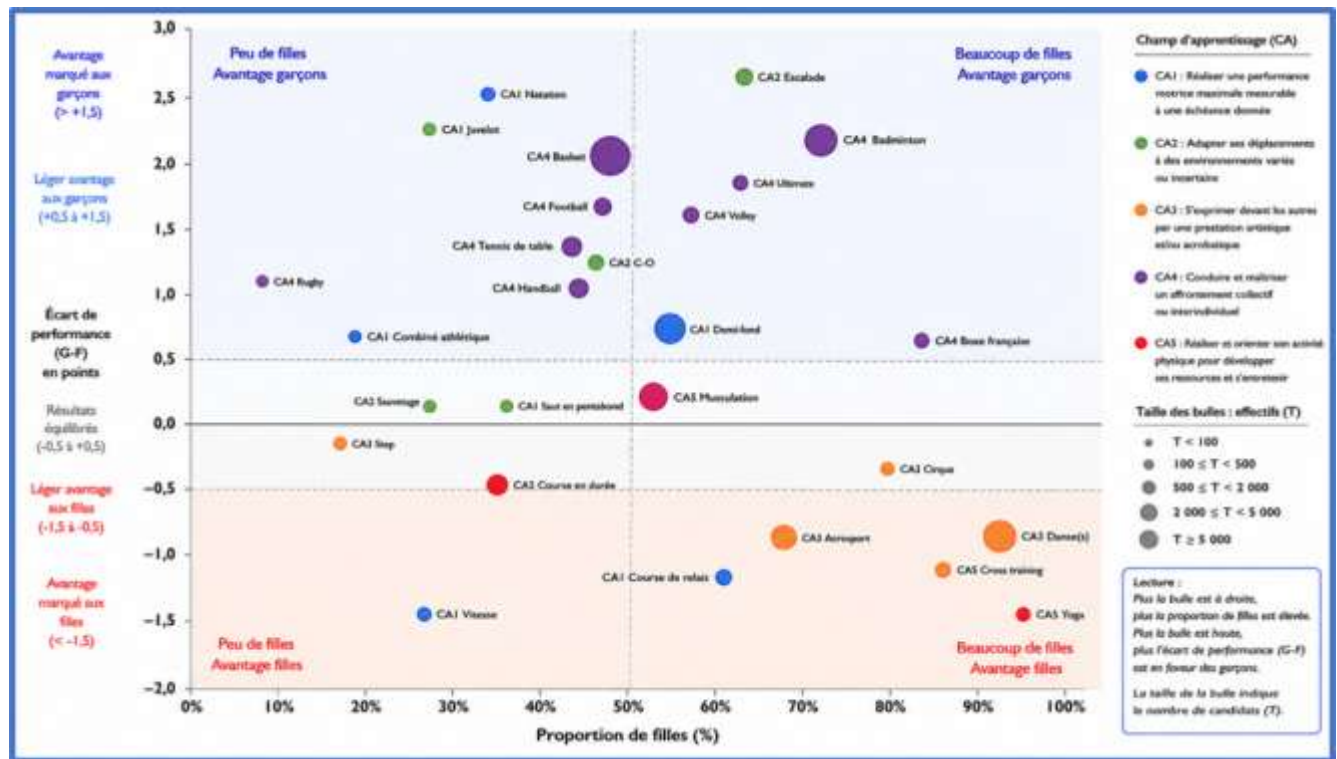
Moyenne par champ d'apprentissage.



Moyennes et écart selon les APSA



Nombre de candidats / écart filles-garçons



Constat

Les écarts de réussite résultent davantage de la composition des parcours certificatifs que d'une APSA prise isolément. Certains menus produisent des résultats plus équilibrés, tandis que d'autres accentuent les différences entre les filles et les garçons. L'analyse des parcours constitue un levier pour améliorer l'équité de la certification.

C. QUEL EST L'EFFET DES MENUS CERTIFICATIFS ?

Sur les cinq menus certificatifs les plus programmés en nombre d'établissements, quel impact sur les écarts entre les filles et les garçons ?



Constat

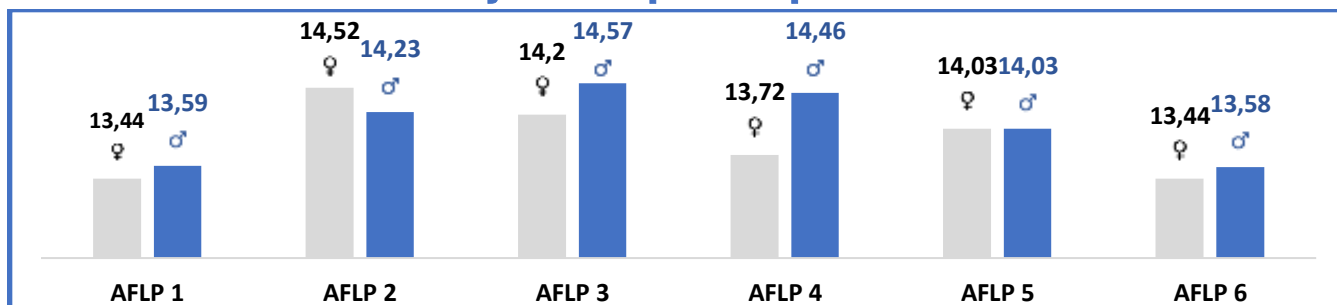
Les associations d'APSA retenues dans les menus certificatifs influencent les écarts de réussite. Les combinaisons les plus fréquentes ne sont pas toujours les plus équilibrées. Leur analyse régulière permet d'ajuster progressivement les parcours certificatifs.

3.2 ANALYSE DES AFLP

Les résultats ont été convertis sur une échelle commune de 20 points afin de neutraliser les effets des différentes pondérations choisies par les candidats. Cette normalisation facilite la comparaison des AFLP indépendamment des choix de pondération.

A. QUE RÉVÈLENT LES AFLP ?

Moyenne / 20 pour chaque AFLP

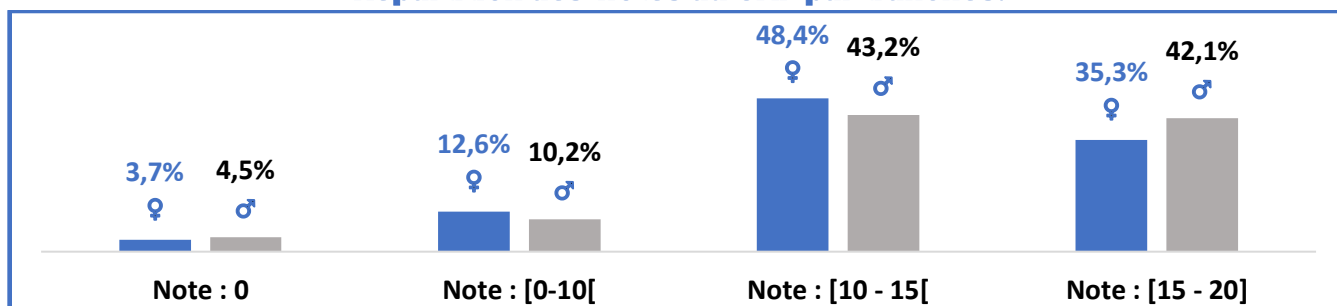


Constat

Les niveaux de maîtrise apparaissent globalement satisfaisants pour l'ensemble des AFLP. Les écarts concernent principalement l'AFLP1, tandis que les autres AFLP présentent des résultats beaucoup plus homogènes entre les filles et les garçons. Une vigilance particulière reste nécessaire sur l'évaluation des compétences liées à la réalisation motrice.

B. QUE RÉVÈLE LA RÉPARTITION DES NOTES ?

Répartition des notes du CAP par tranches.



Constat

La quasi-totalité des candidats obtient une note supérieure à 10. Cette répartition confirme une maîtrise globalement satisfaisante des attendus certificatifs et la stabilité des évaluations conduites dans les établissements.

Synthèse : *Les écarts de réussite observés résultent principalement de la composition des parcours certificatifs et des choix d'APSA. Les AFLP montrent que les différences concernent essentiellement les dimensions liées à la réalisation motrice. Ces indicateurs fournissent des repères utiles pour faire évoluer les parcours et renforcer l'équité de la certification.*

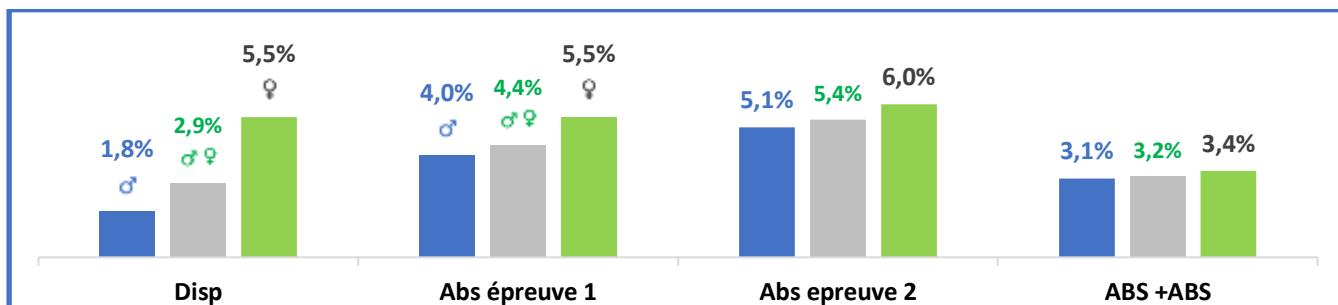
Préconisations

- 1. Concevoir des parcours certificatifs plus équilibrés :** *Les écarts de réussite dépendent principalement de la composition des parcours certificatifs. Une analyse régulière des menus et une diversification des associations d'APSA contribuent à mieux équilibrer les cinq champs d'apprentissage et à offrir des conditions de certification plus équitables.*
- 2. Faire évoluer les formes de pratique scolaire :** *Adapter les situations d'apprentissage et les modalités d'évaluation afin de diversifier les formes de pratique et de permettre à chaque élève de mobiliser pleinement ses ressources motrices, méthodologiques et sociales.*
- 3. Utiliser les AFLP comme outil de pilotage pédagogique :** *Exploiter les résultats des AFLP afin d'identifier les dimensions de la compétence les moins maîtrisées, d'ajuster les contenus d'enseignement, d'harmoniser les critères d'évaluation et de renforcer la cohérence des apprentissages.*
- 4. S'appuyer sur les données pour piloter les choix pédagogiques :** *Les analyses par APSA, champ d'apprentissage, menu certificatif et AFLP offrent désormais des indicateurs objectifs. Leur exploitation régulière permettra d'identifier les facteurs influençant la réussite des candidats, de faire évoluer progressivement les parcours certificatifs et d'objectiver les choix pédagogiques des équipes.*
- 5. Favoriser une pratique physique durable :** *La certification en CAP ne doit pas constituer l'aboutissement de la pratique physique des élèves. Les équipes sont invitées à construire des parcours valorisant les réussites, à développer le plaisir d'agir et à favoriser l'engagement dans une pratique physique régulière, notamment en s'appuyant sur l'Association Sportive, les partenariats locaux et les activités accessibles après la formation.*
- 6. Exploiter les tests d'aptitude physique :** *Les tests d'aptitude physique, mis en œuvre à compter de la rentrée 2026 en première année de CAP, constitueront un indicateur complémentaire pour mieux connaître les ressources initiales des élèves, objectiver leurs progrès et adapter les parcours de formation.*

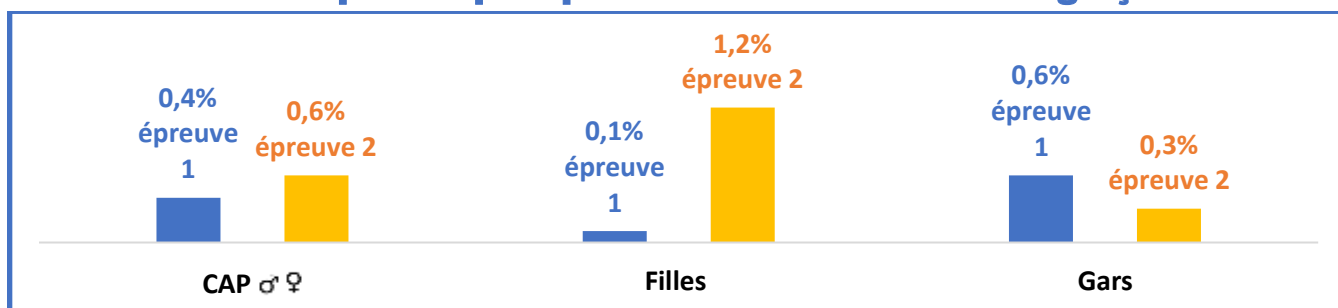
3.3 GESTION DES INAPTITUDES

A. QUELLE EST L'AMPLEUR DES INAPTITUDES POUR LES CAP ?

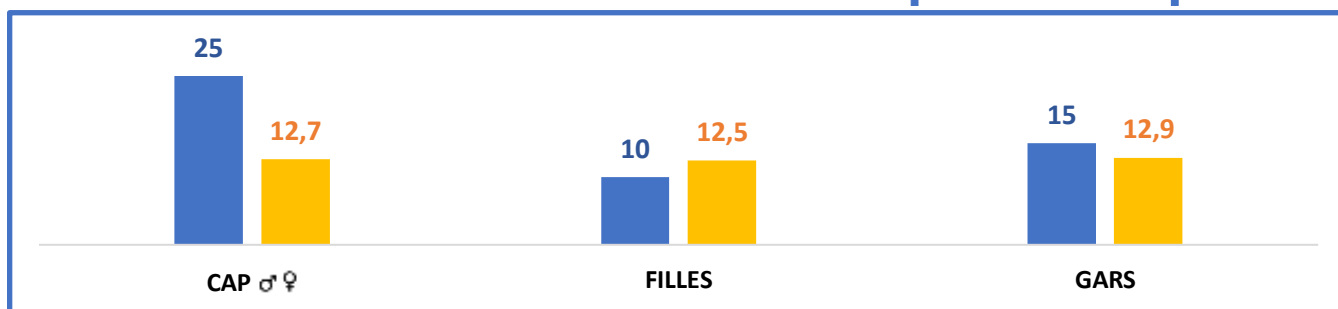
Répartition des dispenses d'épreuve (DI) et absences



Taux d'inaptitude par épreuve certificative filles et garçons



Candidats évalués sur 1 note à la suite d'une inaptitude à une épreuve



B. QUELLE PLACE OCCUPENT LES ÉPREUVES ADAPTÉES ?

Contrairement au baccalauréat professionnel, la réglementation du CAP ne prévoit pas d'épreuves adaptées pour les candidats présentant une inaptitude partielle. Les élèves concernés sont évalués sur une seule note conformément aux dispositions réglementaires. Cette spécificité interroge les possibilités de maintenir, lorsque les limitations médicales le permettent, une évaluation reposant sur plusieurs situations certificatives, dans le respect du cadre réglementaire national.

Synthèse : Les situations d'inaptitude demeurent limitées, mais présentent des spécificités propres au CAP. Elles concernent davantage les filles et se concentrent sur la deuxième épreuve certificative. Les résultats des candidats évalués sur une seule note restent proches de la moyenne académique. Ces constats soulignent l'importance

d'anticiper les situations de fragilité et de favoriser le maintien des élèves dans une pratique physique compatible avec leur état de santé.

Constat

Les inaptitudes ne concernent pas les deux épreuves avec la même fréquence. Elles sont plus nombreuses lors de la deuxième épreuve et touchent davantage les filles. Cette répartition souligne l'intérêt d'un repérage précoce des situations de fragilité, d'une anticipation des modalités d'évaluation et d'une réflexion sur l'organisation des parcours certificatifs afin de limiter les ruptures de parcours.

Préconisations

1. **Anticiper les situations d'inaptitude :** *Identifier dès le début de l'année les élèves susceptibles de rencontrer des difficultés liées à une inaptitude afin d'anticiper les adaptations nécessaires et de sécuriser leur parcours certificatif.*
2. **Analyser les facteurs de fragilité :** *Examiner conjointement la programmation des APSA, le calendrier des évaluations et les conditions de passation afin d'identifier les principaux facteurs de fragilité.*
3. **Utiliser les données comme outil de pilotage pédagogique :** *Exploiter les données relatives aux inaptitudes, aux absences et aux résultats des candidats évalués sur une seule note afin d'adapter l'organisation des évaluations et d'accompagner les équipes.*
4. **Exploiter les tests d'aptitude physique :** *À compter de la rentrée 2026, les tests d'aptitude physique réalisés en première année de CAP constitueront un indicateur complémentaire. Croisés avec les données relatives aux inaptitudes et aux résultats certificatifs, ils permettront de mieux connaître les ressources initiales des élèves, d'objectiver leurs progrès et d'adapter les parcours de formation.*
5. **Poursuivre la réflexion sur les modalités réglementaires :** *L'absence d'épreuves adaptées distingue le CAP des autres examens certificatifs. Cette spécificité mérite une réflexion sur les modalités permettant, lorsque l'état de santé le permet et dans le respect du cadre réglementaire national, de maintenir une évaluation reposant sur plusieurs situations certificatives.*
6. **Renforcer la prévention et maintenir les élèves dans une pratique physique :** *Les situations d'inaptitude ne doivent ni interrompre le parcours de formation ni compromettre l'engagement durable dans une activité physique. En lien avec les personnels de santé, les équipes éducatives rechercheront, dans le respect des avis médicaux, les adaptations permettant de maintenir les élèves dans une activité physique compatible avec leurs capacités. Cette démarche favorise la continuité des apprentissages, la confiance en soi, la santé, l'inclusion et l'acquisition d'habitudes de vie physiquement actives.*

3.4 HARMONISATIONS EFFECTUÉES SUR LE CAP

Établissements hors zone de confiance 11,84 - 14,84	Écart filles - garçons hors cible +/- 1 point	Établissements ayant fait l'objet d'une harmonisation
• 1 > de 14,84	• 9 lycées, 5 CFA	• 1 CFA

Les établissements n'ayant pas fait l'objet d'une harmonisation sont ceux pour lesquels l'effectif était inférieur à 30 candidats, soit 19 établissements sur 48 (40 % des lycées professionnels et CFA). Pour ces structures, la faiblesse des effectifs ne permettait pas de disposer d'indicateurs statistiques suffisamment robustes pour justifier une harmonisation. Les autres établissements n'ont pas fait l'objet d'une harmonisation dès lors que les écarts constatés s'expliquaient par la composition des menus certificatifs, les APSA retenues, les protocoles d'évaluation, les caractéristiques des effectifs ou demeuraient compatibles avec les références académiques.



Harmonisation pour un écart de +/- 1,5 point à la moyenne académique.

- Aucune harmonisation : l'effectif concerné (6 candidats, dont un seul garçon) était insuffisant pour justifier un ajustement statistique.



Harmonisation pour réduire l'écart filles garçons.

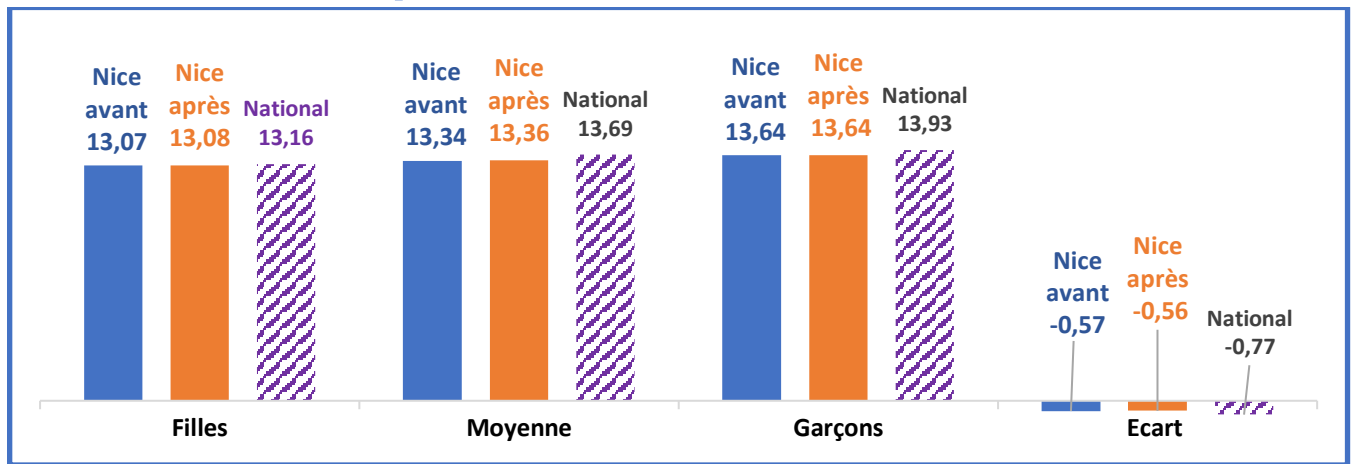
- 1 CFA : +0,70 à toutes les filles en course d'orientation et badminton



Effectif concerné

- 36 filles. 4,6%

Impact des harmonisations réalisées.



Les harmonisations sont restées limitées et ont concerné uniquement les situations répondant aux critères retenus par la commission. Leur impact très faible confirme la cohérence des évaluations conduites dans les établissements. La proportion importante de structures comptant moins de 30 candidats (40 %) justifie toutefois une analyse qualitative en complément des seuls indicateurs statistiques.

Synthèse : *Les travaux d'harmonisation confirment la cohérence des résultats observés dans la majorité des établissements. Lorsque les effectifs sont réduits, l'analyse statistique doit être complétée par une expertise pédagogique des protocoles certificatifs. Les ajustements réalisés demeurent ciblés et respectent à la fois l'équité entre les candidats et la responsabilité pédagogique des équipes.*

1. RÉSULTATS DE L'EXAMEN PONCTUEL (CANDIDATS LIBRES OU BÉNÉFICIAIRES).

4.1 ENSEIGNEMENT COMMUN

Baccalauréat général et technologique

APSA	GARÇONS					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	239	155	80	9	26	13,08
Danse	4	2	2	5	0	5,50
Tennis de Table	213	132	78	8	2	13,74
Tennis de Table épreuve adaptée	2	1	1	5	0	13,30
Demi-fond épreuve adaptée	7	5	2	5	0	14,68
Danse épreuve adaptée						

APSA	FILLES					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	149	92	49	47	2	12,08
Danse	69	45	21	42	0	12,34
Tennis de Table	136	76	53	46	0	11,89
Tennis de Table épreuve adaptée	1	1	0	0	0	12,50
Demi-fond épreuve adaptée	3	2	1	39	0	5,50
Danse épreuve adaptée						

Baccalauréat professionnel

APSA	GARÇONS					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	112	94	16	3	13	14,28
Danse	45	32	12	2	0	13,54
Tennis de Table	61	56	3	2	0	12,45
Tennis de Table épreuve adaptée						
Demi-fond épreuve adaptée						
Danse épreuve adaptée						

APSA	FILLES					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	40	28	6	6	20	10,32
Danse	31	25	2	5	0	11,50
Tennis de Table	50	35	6	10	0	11,00
Tennis de Table épreuve adaptée						
Demi-fond épreuve adaptée	7	5	2	5	0	12,02
Danse épreuve adaptée	239	155	80	9	26	13,08

CAP

APSA	GARÇONS					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	141	116	16	9	2	13,79
Danse	7	4	3	0	0	16,38
Tennis de Table	138	113	21	4	0	13,54
Tennis de Table épreuve adaptée						
Demi-fond épreuve adaptée						
Danse épreuve adaptée						

APSA	FILLES					
	Nb inscrits	Nb présents	Absents	Inaptes	SHN	Moy
Demi-fond	109	83	22	5	0	10,23
Danse	61	50	9	3	0	12,04
Tennis de Table	91	79	12	0	0	10,40
Tennis de Table épreuve adaptée						
Demi-fond épreuve adaptée						
Danse épreuve adaptée						

4.2 ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

Épreuves ponctuelles option EPS

Par couple d'épreuves	GARÇONS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Badminton/sauvetage	0		0	0		0

Épreuves ponctuelles option danse

Par couple d'épreuves	GARÇONS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
Badminton/sauvetage	0		0	0		0

4.3 ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Épreuves ponctuelles EPPCS pour les renonçants de première

Par épreuves	GARÇONS			FILLES		
	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne	Nb inscrits	Nb présents	Moyenne
COURSE DE DEMI-FOND	2	0	0	1	0	0
TENNIS DE TABLE						
DANSE						

Constat

Les épreuves ponctuelles demeurent marquées par un taux d'absence important, réduisant sensiblement le nombre de candidats effectivement évalués. Les résultats observés restent globalement cohérents avec les niveaux de réussite habituellement constatés en EPS. Compte tenu des faibles effectifs de plusieurs épreuves, cette analyse conserve toutefois une portée essentiellement descriptive.

Préconisations

1. **Renforcer l'information et la préparation des candidats :** *Développer des ressources numériques (capsules vidéo, fiches méthodologiques, exemples de prestations et de critères d'évaluation) présentant les épreuves ponctuelles, leurs attendus et les modalités de préparation. Ces ressources, réalisées en lien avec les élèves de l'enseignement de spécialité EPPCS, de la mention complémentaire AG2S ou de l'UF2S, contribueraient à mieux préparer les candidats et à limiter les absences liées à une méconnaissance des exigences de l'examen.*
2. **Sécuriser le parcours des candidats inscrits aux épreuves ponctuelles :** *Renforcer l'information des candidats tout au long de la procédure d'inscription jusqu'à la convocation à l'épreuve. Une communication claire sur les modalités d'évaluation, les documents à fournir, les conséquences d'une absence et les attendus de l'épreuve contribuera à limiter les non-présentations et à sécuriser le déroulement de la certification.*
3. **Exploiter les données comme outil de suivi :** *Poursuivre l'analyse annuelle des épreuves ponctuelles (taux d'absence, résultats par APSA, répartition filles-garçons et voies de formation) afin d'identifier les évolutions de cette modalité de certification, d'adapter les actions d'information et d'accompagner les centres d'examen dans l'amélioration continue de leur organisation.*
4. **Garantir une organisation harmonisée des épreuves :** *Veiller à une organisation homogène des épreuves ponctuelles dans l'ensemble des centres d'examen, en poursuivant les travaux d'harmonisation des pratiques d'évaluation, en rappelant les exigences réglementaires et en favorisant les échanges entre les équipes mobilisées lors des sessions d'examen.*

5. RÉFLEXIONS ET PRÉCONISATIONS POUR LA SESSION 2026.

5.1 À DESTINATION DES ÉTABLISSEMENTS

Les analyses de la commission académique montrent que les écarts de réussite dépendent moins d'une APSA considérée isolément que de la construction des parcours certificatifs, des formes de pratique scolaire, des modalités d'évaluation et de l'accompagnement des élèves. Les données produites par Cyclades et par la commission académique constituent désormais de véritables outils de pilotage permettant aux équipes de faire évoluer leurs pratiques.

Préconisations

1. **Concevoir des parcours certificatifs plus équilibrés** : Analyser régulièrement la composition des menus certificatifs, diversifier les APSA proposées et rechercher un meilleur équilibre entre les champs d'apprentissage afin d'offrir à tous les élèves des conditions de certification comparables, dans le respect de la liberté pédagogique des établissements.
2. **Faire évoluer les formes de pratique scolaire** : Les écarts observés dans certaines APSA conduisent à poursuivre la réflexion sur les situations d'apprentissage, les modalités d'entraînement et les critères d'évaluation. En diversifiant les formes de pratique, chaque élève pourra mobiliser des ressources motrices, méthodologiques et sociales variées et exprimer pleinement ses compétences. La formation continue, les échanges entre équipes et les formations à initiative locale peuvent accompagner cette évolution, notamment autour des CA2, CA3 et CA5, ainsi que des pédagogies différenciées et des outils numériques.
3. **Piloter les enseignements à partir des données** : Les indicateurs disponibles (APSA, champs d'apprentissage, menus certificatifs, AFL/AFLP, écarts filles-garçons, répartition des notes, inaptitudes) constituent des outils d'aide à la décision. Leur exploitation régulière en conseil d'enseignement permet d'objectiver les choix pédagogiques, d'harmoniser les pratiques d'évaluation et d'améliorer progressivement les parcours proposés. Les données issues de Cyclades, notamment les moyennes par APSA, les écarts entre filles et garçons, les répartitions des notes et les écarts-types, doivent nourrir les analyses collectives des équipes afin de renforcer l'équité des pratiques certificatives.
4. **Exploiter les tests d'aptitude physique** : À compter de la rentrée 2026, les tests d'aptitude physique réalisés en classe de seconde et en première année de CAP constitueront un nouvel indicateur de pilotage. Croisés avec les résultats des certifications, des AFL/AFLP et des parcours certificatifs, ils permettront de mieux connaître les ressources initiales des élèves, d'objectiver leurs progrès, de repérer plus précocement les situations de fragilité et d'adapter les enseignements.
5. **Développer une culture commune de l'inclusion** : Les situations d'inaptitude doivent être anticipées afin d'éviter toute rupture du parcours de formation. Les équipes veilleront à mobiliser les adaptations prévues par les textes, à s'appuyer sur le certificat médical académique ou national et à renforcer la coordination avec les personnels de santé, les familles et les partenaires médicaux. Cette démarche favorise le maintien des élèves dans une pratique physique adaptée, fait évoluer les représentations relatives aux inaptitudes et valorise l'expertise des enseignants d'EPS dans l'adaptation des enseignements et des modalités d'évaluation.
6. **Faire de la certification un levier de pratique physique durable** : Au-delà de la réussite à l'examen, les parcours certificatifs doivent contribuer à développer le plaisir de pratiquer, la confiance en soi et l'engagement durable des élèves dans une activité physique. Les équipes gagneront à renforcer les passerelles entre l'EPS, l'Association Sportive et les pratiques physiques extrascolaires afin de favoriser l'adoption d'habitudes de vie physiquement actives.

5.2 À DESTINATION DE LA COMMISSION NATIONALE

Les analyses conduites au cours de la session 2026 mettent en évidence plusieurs points susceptibles d'alimenter les travaux de la commission nationale.

- 1. Poursuivre la réflexion sur l'équilibre des AFL et AFLP :** Les analyses académiques montrent que certaines dimensions de la compétence contribuent davantage à la réussite des candidats. Une réflexion nationale sur l'équilibre des AFL et AFLP permettrait de renforcer la cohérence entre les attendus de formation et les effets observés lors de la certification.
- 2. Engager une réflexion sur les modalités de certification des élèves inaptes en CAP :** Contrairement aux autres examens, le CAP ne prévoit pas d'épreuves adaptées pour les candidats présentant une inaptitude partielle. Les constats partagés par plusieurs académies pourraient nourrir une réflexion sur les modalités permettant, lorsque l'état de santé le permet, de préserver une évaluation reposant sur plusieurs situations certificatives.
- 3. Accompagner la mise en œuvre des tests d'aptitude physique :** La généralisation des tests d'aptitude physique ouvre de nouvelles perspectives de suivi des élèves et de pilotage pédagogique. Un cadre national précisant les modalités d'exploitation des résultats favoriserait une utilisation harmonisée de ces données au service des apprentissages.

6. BILAN GÉNÉRAL.

RÉSULTATS ACADÉMIQUES APRÈS HARMONISATION

Examens	2026			
	Moyenne garçons	Moyenne filles	Moyenne totale	Impact sur la moyenne totale et l'écart F-G
Bac G et Tech	15,35	14,98	15,16	Moy + 0,04 / F-G – 0,03
Bac PRO	14,77	13,87	14,39	Moy + 0,01 / F-G - 0,04
CAP	13,08	13,48	13,36	Moy + 0,01 / F-G - 0,04

Les résultats de la session 2026 confirment la qualité globale des évaluations certificatives conduites dans les établissements de l'académie. Les harmonisations décidées par la commission demeurent limitées et ont un impact très faible sur les moyennes académiques ainsi que sur les écarts entre les filles et les garçons. Elles témoignent de la cohérence des évaluations réalisées par les équipes et confirment le rôle essentiellement régulateur de la procédure académique d'harmonisation.

Les écarts de réussite ne s'expliquent pas par une seule APSA, mais par l'interaction entre les parcours certificatifs, les menus proposés, les formes de pratique scolaire, les modalités d'évaluation, les AFL et AFLP ainsi que les caractéristiques des publics accueillis. Les indicateurs désormais disponibles (APSA, champs d'apprentissage, menus certificatifs, AFL, AFLP, inaptitudes, répartition des notes, écarts filles-garçons) offrent aux équipes des repères objectifs pour analyser leurs pratiques, faire évoluer les protocoles certificatifs, accompagner les choix pédagogiques et renforcer progressivement l'équité de la certification.

La mise en œuvre des tests d'aptitude physique à compter de la rentrée 2026 constitue une nouvelle opportunité de pilotage pédagogique. Croisés avec les résultats certificatifs, ils permettront de mieux connaître les ressources initiales des élèves, d'objectiver leurs progrès et d'adapter les parcours de formation.

Enfin, les travaux conduits par la commission rappellent que la certification ne constitue pas une finalité en soi. Elle doit demeurer un levier au service des apprentissages, de l'engagement des élèves, de la réduction des inégalités entre les filles et les garçons, de la continuité des parcours de formation, du maintien dans une pratique physique et du développement d'habitudes de vie physiquement active.

Points de vigilance pour la session 2027

1. **Cohérence des applications et des protocoles** : Veiller à assurer une parfaite cohérence entre les groupes déclarés dans Pronote et ceux créés dans Cyclades. En CAP, distinguer les groupes issus d'une même classe afin de permettre la création de l'ensemble des protocoles certificatifs.
2. **Mise à jour des référentiels** : Transmettre les modifications des protocoles certificatifs selon le calendrier fixé par la commission académique afin de permettre leur instruction avant la campagne de certification. Pour tout nouveau référentiel, joindre systématiquement la fiche d'auto-évaluation.
3. **Gestion des absences et des inaptitudes** : Enregistrer systématiquement les absences sous le code réglementaire « AB » dans Cyclades et EPSNET. Développer une culture commune de la gestion des inaptitudes en privilégiant, lorsque l'état de santé des élèves le permet, leur maintien dans les apprentissages. Veiller également à la transmission des certificats médicaux aux services des examens dans les délais réglementaires.
4. **Information des élèves et des équipes éducatives** : Informer les élèves, les familles et les professeurs principaux des modalités d'inscription aux examens, notamment concernant les sportifs de haut niveau, les situations d'inaptitude et les enseignements optionnels, afin de limiter les erreurs de déclaration et de sécuriser les parcours de certification.
5. **Sportifs de haut niveau** : Vérifier systématiquement la production de l'attestation officielle PSQS avant toute déclaration de sportif de haut niveau lors de l'inscription à l'examen. Rappeler que les dispositions spécifiques ne peuvent être appliquées qu'aux seuls candidats remplissant les conditions réglementaires.
6. **Exploiter les données académiques comme outil de pilotage** : S'appuyer sur les indicateurs produits par Cyclades et sur les analyses présentées dans ce rapport (APSA, champs d'apprentissage, menus certificatifs, AFL, AFLP, inaptitudes, répartition des notes, écarts filles-garçons...) lors des conseils d'enseignement afin d'analyser les résultats, d'accompagner les choix pédagogiques, de faire évoluer les protocoles certificatifs et de renforcer progressivement l'équité de la certification.
7. **Veille réglementaire et amélioration continue** : Veiller à l'application des dispositions réglementaires relatives aux certifications en EPS et poursuivre les travaux d'harmonisation au sein des équipes. Les échanges de pratiques, la mutualisation des ressources et l'analyse régulière des données académiques doivent contribuer à améliorer la qualité des évaluations et à garantir une certification exigeante, équitable et au service de la réussite de tous les élèves.

La commission académique remercie l'ensemble des enseignants d'EPS, des coordonnateurs, des chefs d'établissement, des membres des jurys et des personnels des services des examens pour leur engagement tout au long de cette session. La qualité des évaluations observée confirme le professionnalisme des équipes et leur capacité à faire évoluer leurs pratiques afin de garantir une certification exigeante, équitable et pleinement au service des apprentissages des élèves.

Rigottard Didier - IA IPR EPS chargés du suivi des examens